

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

L'Autriche en garde contre Hitler.

Riposte anglaise au verdict de Moscou.

Paris prépare une exposition universelle.

L'avènement de Hitler à Berlin a eu un effet fatal pour le mouvement de l'Anschluss autrichien. Ce n'est pas maintenant que le cabinet de Vienne irait négocier une union douanière avec l'Allemagne, comme le firent MM. Schober et Curtius, dont l'audacieux complot causa tant de rumeur !

Les Autrichiens, découragés par le sort que leur ont fait les traités de paix, s'étaient familiarisés naguère avec l'idée de voir leur pays incorporé à l'Allemagne à titre d'Etat confédéré, gardant sa pleine autonomie.

Les monarchistes fidèles à la dynastie de Habsbourg étaient à peu près seuls hostiles à ce plan, dont la réalisation eût compromis leurs espoirs de restauration.

Ceux qui poussaient avec le plus d'ardeur à l'Anschluss, c'étaient les socialistes, qui rêvaient de voir l'Autriche encadrée dans la grande république teutonne pour que leur parti reçût un surcroît de force de sa fusion avec le puissant parti socialiste allemand.

Mais, si l'Anschluss était séduisant quand la main paternelle de M. Brüning dirigeait les destinées du Reich, il a perdu tous ses charmes depuis que la main de fer de Hitler tient les rênes.

En voyant comment le cyclone hitlérien a rasé les citadelles du fédéralisme allemand, comment la Bavière, le Wurtemberg, le pays de Bade ont été réduits au rang de simples préfectures, les Autrichiens ont perdu toute envie de s'agréger à l'Allemagne.

Quant aux socialistes de Vienne, si le fédéralisme leur est indifférent, l'écrasement de leurs frères allemands sous le rouleau compresseur hitlérien a suffi à les guérir de leur enthousiasme pour l'Anschluss. Un de leurs chefs, le député Ellenbogen, qui était un monomane de l'Anschluss, a brûlé sa chère idole en disant : « C'est fini de l'Anschluss ; nous ne voulons pas entrer dans une maison de force ! »

Sous l'empire du même sentiment, les socialistes français ne sont plus si chauds à réclamer la révision des traités de paix, maintenant que cette révision doit profiter à une Allemagne antimarxiste.

Comme le hitlérisme a déjà fait son apparition en Autriche et qu'on peut craindre que les gouvernants de Berlin n'encouragent un complot contre l'indépendance autrichienne, le cabinet de Vienne a pris ses précautions. Il a d'abord pourvu à la tranquillité intérieure en s'armant de pouvoirs extraordinaires et en réduisant à l'impuissance le parti socialiste dont les allures belliqueuses étaient tout juste propres à fournir le prétexte d'un coup de force fasciste.

Comme l'avait voulu faire M. von Papen en Allemagne la première fois qu'il se fit remettre le pouvoir, le chancelier Dollfuss cherche à capter dans les voiles gouvernementales le vent qui souffle en faveur d'un régime d'autorité, pour que le mouvement hitlérien n'en bénéficie pas.

Puis, M. Dollfuss est allé à Rome chercher du renfort contre Berlin, sachant bien que M. Mussolini, tout sympathique qu'il soit à son disciple Hitler, ne souhaite pas cependant que le Reich s'étende jusqu'au Brenner, car il convient mieux à l'Italie d'avoir pour voisine au nord la faible Autriche que la grande Allemagne prussianisée.

**

Le roi d'Angleterre, ayant pris l'avis de ses ministres, a décrété hier la fermeture des frontières britanniques à la plus grande partie des marchandises importées de Russie. Le décret doit déployer ses effets dès le 23 avril. C'est la réponse anglaise au juge-

ment de Moscou qui a frappé les ingénieurs de la compagnie Vickers.

La Russie expédie en Angleterre pour environ 20 millions de livres sterling de marchandises diverses, principalement du bois, du pétrole, du beurre et du blé.

Le décret royal ferme la frontière aux trois quarts de l'importation soviétique.

C'est un coup pour les Russes ; c'en est un aussi pour les maisons anglaises qui font le trafic avec eux.

Aussi perçoit-on déjà des murmures contre le décret royal de la part de ceux dont il menace les intérêts. La compagnie Vickers n'est pas la dernière à s'émouvoir ; elle montre même peu de soin de sa dignité en faisant savoir qu'elle veut continuer de travailler avec les Soviets, malgré le traitement infligé à ses ingénieurs.

Tout cela finira probablement par une mesure de clémence des juges de Moscou à l'égard des deux ingénieurs condamnés à la prison ; on se contentera de leur faire l'injure de les expulser, comme les autres ; l'Angleterre avalera cet affront et le décret royal sera rapporté. Déjà, l'ambassadeur des Soviets à Londres a eu hier un entretien mystérieux avec le ministre des affaires étrangères.

Les grandes puissances manquent malheureusement de fierté à l'égard des gens de Moscou ; elles sacrifient tout à la crainte de perdre un client commercial.

**

Pendant le mois dernier, les conversations des Français étaient à la guerre. Maintenant qu'on entre dans une nouvelle conversation internationale, que M. Hitler est assez occupé dans son Reich pour n'en pas franchir les frontières et que les Anglais se déclarent contre la révision des traités, la France respire une atmosphère meilleure. Le danger extérieur s'étant éloigné, du moins pour quelque temps, l'opinion, à Paris, songe à un travail éminemment pacifique : la préparation d'une exposition internationale.

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Paris, par 59 voix contre 11, a adopté le projet qui délimite les terrains sur lesquels s'édifiera la grande entreprise. Ces terrains commencent au centre de Paris, suivent les berges de la Seine et pourront être reliés aux champs de manœuvres d'Issy-les-Moulineaux et au parc permanent des expositions, situé à la Porte de Versailles.

On se demandera, dans le monde entier, si le moment est bien choisi pour préparer une exposition, quoiqu'elle ne doive avoir lieu qu'en 1937. En tout autre endroit que Paris, la réalisation du projet serait un formidable échec. Milan, Rome, Berlin, Londres, n'attireraient pas le nombre de visiteurs nécessaires à la viabilité d'une aussi prodigieuse entreprise. Mais Paris exerce une séduction irrésistible. Ce sera une grande foire, où les curieux des cinq parties du monde afflueront. Ce seront les mille et une attractions. Sous ce rapport, le succès est assuré.

Au sujet du résultat économique général on doit être moins affirmatif. Les exposants feront admirer leurs produits, mais ils n'arriveront pas ensuite à les vendre, car les acquéreurs éventuels reculeront devant les barrières douanières. Les objets pourront être des plus tentants, mais les frais d'importation, à notre époque de protectionnisme inassouvi, étrangleront l'industrie et le commerce.

L'exposition de 1937 fera la joie des badauds, mais ne relèvera pas la vie économique languissante et presque mourante.

Le congrès socialiste d'Avignon

Paris, 18 avril.

L'important congrès que le parti socialiste français a tenu à Avignon, durant les fêtes de Pâques, s'est achevé par un vote qui n'aura pas pour résultat de mettre fin aux difficultés auxquelles ce parti est aux prises. A s'en tenir aux chiffres de ce scrutin, ce sont les partisans de l'intransigeance à l'égard des partis bourgeois qui l'ont emporté, puisque leur motion, dite motion Léon Blum, a eu pour elle l'approbation de 2807 mandats, tandis que la motion Renaudel n'en recueillait que 925. En dehors de cette gauche (Léon Blum) et de cette droite (Renaudel), une fraction extrémiste (motion Maurin) a rassemblé, pour ses propositions, 220 mandats. A noter enfin 79 mandats d'abstention et 32 mandats restés sans emploi, leurs titulaires étant absents.

Mais, pour saisir l'exacte portée de cette conclusion d'un congrès dont les séances ne se sont déroulées que dans un calme relatif, il faut d'abord se rappeler où en est le parti socialiste français, depuis les élections législatives de mai 1932. Ces élections ont représenté pour lui une victoire non seulement en raison du nombre de sièges dont il dispose à la Chambre, mais par suite du succès du parti radical-socialiste avec lequel il s'est alors associé pour triompher de la « réaction ». Depuis le mois de mai 1932, ce cartel électoral a essayé de se prolonger en cartel de gouvernement. Mais le groupe parlementaire socialiste n'a pas voulu, jusqu'ici, s'associer directement aux responsabilités du pouvoir, en déléguant quelques-uns de ses membres pour le représenter dans un cabinet radical-socialiste. Ni M. Herriot, ni M. Paul-Boncour, n'ont trouvé grâce à ses yeux. L'un et l'autre sont même tombés sous ses coups. M. Daladier lui-même a vu ses offres repoussées. Tout s'est borné à une collaboration pratiquée sous la forme d'une politique de soutien dont le plus grand nombre des députés socialistes, ayant à sa tête M. Renaudel (Var) et M. Marquet, maire de Bordeaux, sentent de plus en plus le danger pour le parti et pour les idées dont il se réclame.

En votant contre un ministère radical-socialiste, les députés socialistes risquent toujours de rejeter le parti radical-socialiste vers les groupes du centre gauche et vers une concentration dont ils seraient exclus. Ce serait la fin de l'influence qu'ils exercent sur la politique française ; tout au moins, cette influence subirait un arrêt ou se trouverait fort amoindrie. Il leur faut donc maintenir à tout prix les radicaux-socialistes au pouvoir. Mais cette nécessité implique pour eux l'approbation soit de mesures financières soit de mesures de défense nationale, qui ne concordent pas avec leur doctrine et leur programme. Elle entraîne aussi le vote du budget, auquel le groupe socialiste, jusqu'à ces dernières semaines, s'est toujours refusé.

Conscient de cette situation, la majorité du groupe, depuis la constitution du ministère Daladier, a fait, en somme, plier la doctrine devant l'intérêt politique. A deux ou trois reprises, et tout récemment, durant l'examen de la loi de finances, à propos de crédits militaires, elle a ainsi sauvé M. Daladier de la chute.

Cet opportunisme a contre lui la majorité du parti socialiste lui-même, ainsi que vient de le montrer clairement le scrutin d'Avignon. En fait, la situation est celle-ci : la majorité du parti socialiste désapprouve la politique que suit, à la Chambre, la majorité du groupe parlementaire qui, pourtant, est issu d'elle. Comment pareille chose est-elle possible ? Tout simplement, parce que le parti est surtout composé de syndicats ouvriers, fidèles au principe de la lutte de classes, tandis que le plus grand nombre des députés socialistes est élu dans des circonscriptions du centre ou du Midi, dont le corps électoral est surtout formé de paysans et de petits propriétaires. C'est pour cette raison que le groupe parlementaire n'est pas à l'image du parti dont il porte le nom. Le parti se recrute dans les villes, le groupe, dans les campagnes et les bourgs. Entre un député socialiste du département du Nord, comme M. Lebas, ou M. Salengro, et un député socialiste du département du Var, comme M. Renaudel, voire du département de la Gironde, comme M. Marquet, il y a une différence et, depuis quelques mois, elle commence à se manifester dans les votes.

Si on lit, après ces explications, la motion Blum, votée à Avignon, elle devient claire. C'est le blâme du parti au groupe. En voici l'un des passages décisifs : « Les préoccupations de majorité ou de gouvernement ne peuvent prévaloir contre les règles écrites ou les principes fonda-

mentaux du parti, notamment, en ce qui concerne les crédits militaires, les crédits de conquête coloniale, les fonds secrets et l'ensemble du budget. » C'est aux autres partis de gauche, ajoute encore la motion Blum, qu'il appartient de s'arranger de manière à donner satisfaction au parti socialiste et non à ce dernier de les tirer toujours d'embarras.

M. Renaudel et ses amis étant désormais décidés à ne pas s'incliner devant de telles exigences, qu'ils estiment abusives et néfastes, le congrès d'Avignon n'a pas eu d'autre résultat réel que de rendre plus flagrante l'opposition entre la position politique de la majorité du groupe parlementaire et celle de la majorité du parti. Loin donc d'arranger les choses, il les a compliquées. Pour finir, il a été décidé qu'on recommencerait la discussion dans un nouveau congrès, qui se tiendra à Paris, au moment des fêtes de la Pentecôte.

Le 9 mai, la Chambre reprendra ses travaux. Elle aura, dans le courant du mois, à se prononcer sur le projet de budget que lui renverra le Sénat. A nouveau, les députés socialistes seront alors mis à l'épreuve et nous verrons quel cas M. Renaudel et ses amis feront des décisions du congrès d'Avignon. Nous verrons aussi ce que fera M. Daladier pour garder leur concours. Il se pourrait que cette scission morale entre les élus du parti et le parti lui-même eût, un jour prochain, sa répercussion sur l'ensemble de la politique française.

E. B.

Le congrès international de droit pénal à Palerme

(De notre correspondant particulier.)

Palerme, 17 avril.

Prestigieux bouquet de villes modernes, de villages archaïques, de campagnes radieuses parsemées de ruines antiques de montagnes verdoyantes dominées par le cône effroyable de l'Etna, et de riches vallées où les cactus géants séparent d'immenses vergers, où les orangers, les mandarinières et les citronniers s'alignent à perte de vue, la Sicile hospitalière vient de recevoir le troisième congrès international de droit pénal qui s'est réuni à Palerme dans la première quinzaine du mois d'avril.

On pourrait s'étonner qu'une île de paix et de beauté se trouve associée à l'idée d'un congrès dont le nom seul évoque de terribles misères sociales. Et cependant, c'est bien dans un cadre tranquille et romantique que de sévères juristes peuvent le mieux s'entendre pour améliorer la procédure et l'esprit des lois qui protègent la société.

Aussi les travaux du congrès, dans les limites restreintes qu'on s'était imposées, ont-ils été fructueux. Naturellement, il ne faudrait pas s'attendre à des résultats concluant : les congrès de ce genre préparent surtout l'avenir. Ils permettent ainsi aux conceptions les plus opposées de s'affronter courtoisement et de rechercher à réaliser cette unité idéale que prêche le philosophe et que souhaite le bon sens.

C'est l'Association internationale de droit pénal qui a organisé ce congrès à Palerme, le premier ayant eu lieu à Bruxelles en 1926, et le second s'étant réuni à Bucarest en 1929. Des représentants de vingt pays et de la Société des nations prirent part à cette brillante réunion, dont les travaux sérieux étaient agréablement encadrés de réceptions somptueuses et de pittoresques excursions qui ont permis à tous et à chacun d'admirer aussi bien les beautés des sites et la bonté des gens de Sicile, que de jouir de la généreuse hospitalité de la nation italienne.

Les travaux mêmes du congrès gravitaient autour des questions suivantes : 1° Pour quels délits convient-il d'admettre la compétence universelle ? 2° Le jury d'honneur et le délit de diffamation. 3° Est-il désirable d'avoir, à côté du code pénal et du code de procédure pénale, un code d'exécution des peines ? 4° Faut-il admettre en matière criminelle le système du jury ou celui de l'échevinage ? 5° Convient-il de considérer l'accusé comme témoin dans sa propre cause ? 6° De quelle manière pourrait-on obtenir une meilleure spécialisation du juge pénal ?

C'est surtout la quatrième question qui a donné lieu à de vifs débats. Car l'étatisation de la justice en Italie ne pouvait être acceptée telle quelle dans ses applications par les pays qui n'ont pas de régime dictatorial. Ainsi, l'Italie admet que les jurés soient nommés par l'Etat, c'est-à-dire par le gouvernement ; tandis que la plupart des autres pays veulent sauvegarder l'indépendance et l'impartialité des assises en maintenant, dans ses lignes générales, le système

du jury. M. Jean Servais, procureur général honoraire de Belgique, dont les interventions ont toujours eu du succès dans les débats, a préconisé un système où les jurés seraient librement choisis parmi un collège très large de gens instruits et compétents désignés par l'autorité. Etant donnée l'impossibilité d'un accord, on s'entendit sur une résolution mixte disant que, « dans les pays où l'institution du jury est dans les traditions nationales, celui-ci peut être utilement amendé dans son recrutement et son fonctionnement suivant l'esprit de chaque législation et que, dans les pays qui jugent préférable de substituer au régime de la Cour d'assises, fondé sur la séparation du fait et du droit, un système différent, celui-ci doit comporter l'institution d'un collège unique, formé d'un ou de plusieurs magistrats et de jurés. Ces derniers, au moins deux fois plus nombreux que les premiers, doivent être choisis dans toutes les catégories sociales, satisfaire à certaines conditions de dignité morale et posséder une aptitude intellectuelle suffisante ».

Sur la question de savoir s'il convient de considérer l'accusé comme témoin dans sa propre cause, le congrès a admis que cette pratique n'est pas recommandable dans les législations continentales, mais que, si un pays était enclin à admettre le témoignage de l'accusé sous serment, il ne saurait le faire que dans le cas d'infractions poursuivies sur plainte privée et suivant sa procédure actuelle ou future. Dans ce cas, le témoignage de l'accusé doit être reçu sous la double garantie qu'il ne soit pas obligatoire pour lui, et que l'absence de demande de sa part de témoigner ne puisse aucunement constituer un préjugé défavorable contre lui.

Sur la question de la compétence universelle, il a été admis que la compétence du juge du lieu d'arrestation ne soit reconnue qu'à défaut de for personnel ou territorial et que ce soit avant tout par le perfectionnement graduel de l'extradition, destinée à livrer le présumé délinquant à des juges naturels, que se traduise la solidarité internationale devant le crime.

A l'unanimité, on a reconnu que, pour le champ plus vaste et pour les finalités complexes assignées à l'exécution pénale par la doctrine et les législations nouvelles, il faut ou bien admettre désormais l'existence d'un droit pénitentiaire, ou plutôt, pendant l'élaboration de ce droit, viser à une systématisation juridique des normes que règlent les rapports entre l'Etat et le condamné.

Enfin, pour la question du jury d'honneur, le congrès a voté que ce dernier soit institué par une loi pour fonctionner comme arbitre; mais la compétence des tribunaux ordinaires devait être maintenue dans les procès de diffamation, même pour l'évaluation de la portée de l'offense.

On voit donc tout l'intérêt moral, juridique et international que présentent les travaux du congrès de Palerme. Espérons qu'ils ne resteront pas lettre morte et qu'ils contribueront au progrès de la société humaine. T. G.

Une lettre d'un professeur russe au « Times »

Londres, 18 avril.

Le professeur Wladimir Tchernavine, prisonnier politique échappé de Russie en 1932, adresse au *Times* une lettre où il dément formellement l'assertion de M. Vychinsky, procureur général, qui a demandé la condamnation des ingénieurs anglais à Moscou, que la Guépéou n'emploie pas la torture pour extorquer des aveux aux détenus. Il énumère en détail les traitements barbares auxquels lui-même et un grand nombre d'autres intellectuels ont été assujettis dans les prisons des Soviets pour les obliger à se déclarer fauteurs de sabotage contre-révolutionnaire. Pour sa part, ayant refusé jusqu'au bout de signer une confession, il a été finalement interné, sans jugement, dans un camp de concentration du nord de la Russie d'où il a réussi à s'échapper en Finlande avec sa femme et son jeune fils au mois d'août de l'année dernière.

M. Tchernavine est un savant biologiste et un explorateur, et on ne peut guère douter de son témoignage. Les mauvais traitements infligés méthodiquement aux détenus politiques dans les prisons soviétiques ont pour résultat la mort, le suicide ou la folie de ces malheureux dans bien des cas longtemps avant l'ouverture de leur procès.

NOUVELLES DIVERSES

M. Roosevelt souffre d'un mal de gorge consécutif à un léger refroidissement; il est resté à la Maison-Blanche, mais n'a pas interrompu son travail.

— Le fils aîné de l'ex-kronprinz d'Allemagne, le prince Guillaume de Prusse, s'est fiancé à Bonn, en Rhénanie, avec M^{lle} Dorothee Salviati, descendante d'une famille noble fixée jadis en Haute-Italie.

— Le Japon et les Pays-Bas ont signé un traité de conciliation juridique et d'arbitrage.

— Le syndicat des ouvriers métallurgistes de Cordoue a demandé au gouverneur l'ouverture des usines affectées par le lock-out pour les mettre en marche d'office, sous le contrôle de l'Etat espagnol.

— M. Duggan, membre du parti Cosgrave, a été élu sénateur d'Irlande.

Les affaires d'Allemagne

Un communiste tué

Koenigsberg, 19 avril.

Un communiste qui avait participé à une assemblée secrète a été tué par les agents alors qu'il s'enfuyait.

Le commerce extérieur

Berlin, 19 avril.

La balance commerciale du mois de mars se solde par un excédent d'exportations de 64 millions de marcs, contre 26 millions le mois précédent.

Démenti au « Temps »

Berlin, 19 avril.

Le *Temps* a publié qu'il aurait été question, au cours des conversations de Rome, du corridor polonais et que, du côté italien, on aurait fait entendre qu'il était difficile à l'Italie de soutenir l'Allemagne dans cette question du corridor. Il n'a jamais été question du corridor polonais au cours des conversations de Rome.

Les étudiants

Berlin, 19 avril.

Le Service de presse officiel prussien annonce que désormais tous les étudiants seront astreints à un service de camp pour se développer physiquement et de collaborer avec leurs camarades d'autres classes de la population à la création d'une véritable unité nationale. Chaque étudiant en droit devant passer l'examen d'Etat le 1^{er} octobre 1933 devra passer trois semaines au moins dans un camp. Les étudiants qui feront l'examen le 1^{er} octobre 1934 devront effectuer un service de camp d'au moins double durée.

Arrestations

Berlin, 19 avril.

M. Diel, député du Centre à la Diète prussienne et propriétaire de vignobles, a été arrêté sur mandat du gouverneur de la province du Rhin. Des irrégularités auraient été constatées dans la gestion de la coopérative vinicole.

Le caissier de la coopérative a également été arrêté.

Une razzia

Fraustadt (Silésie), 19 avril.

Une razzia a été effectuée parmi les communistes de la région. Plus de 200 personnes ont été arrêtées.

Von Papen chez Hitler

Munich, 20 avril.

Hier mercredi, le vice-chancelier von Papen, qui, en rentrant d'Italie, s'était arrêté à Munich, a fait visite au chancelier Hitler à la Maison brune.

L'incident de Metz

Dusseldorf, 20 avril.

Les touristes allemands qui ont été houspillés à Metz pour avoir exhibé un fanion à croix gammée viennent de publier un rapport sur cet incident. Il en ressort que les agents de police ont été très corrects à leur égard. Par contre, c'est avec étonnement que ces touristes ont appris du sous-préfet que les couleurs hitlériennes n'étaient pas autorisées en France. Les gens qui ont crié : « Assommez les hitlériens ! », etc. étaient des marxistes d'Allemagne.

La riposte anglaise au jugement de Moscou

L'interdiction des importations russes

Londres, 19 avril.

Voici le texte de la proclamation royale interdisant les importations soviétiques :

George, Rex Imperator,

Attendu que, aux termes de l'Acte sur les marchandises russes, il est établi que nous pouvons, par proclamation, interdire l'importation en Angleterre de toutes les marchandises produites ou manufacturées par les républiques socialistes soviétiques ou de telles classes ou catégories de marchandises spécifiées,

Attendu que nous avons jugé utile de prohiber l'importation dans le Royaume-Uni de marchandises produites ou manufacturées des classes ou catégories suivantes, nous avons jugé bon, sur l'avis de notre conseil privé et en vertu des pouvoirs ci-dessus mentionnés, de publier cette proclamation royale par laquelle il est déclaré que, après et à partir du 26 avril 1933, l'importation dans le Royaume-Uni des marchandises appartenant aux catégories et classes spécifiées dans la nomenclature suivante, provenant de l'Union soviétique, est interdite.

Ce sont : le beurre, le blé en grains, l'orge en grains, l'avoine en grains, le maïs en grains, la volaille et le gibier, le coton brut, l'huile de pétrole et le pétrole, le bois de construction, le bois de charpente et le bois plaqué sous toutes formes.

Fait en notre cour de Windsor, le dix-neuvième jour d'avril, en l'année de grâce 1933 et dans la vingt-troisième année de notre règne.

Dieu garde le roi !

BIENFAISANCE

Londres, 19 avril.

La baronne Seaforth-Braham, veuve du baron Seaforth, a légué par testament 750,000 livres sterling à des œuvres de bienfaisance, dont 267,000 livres sterling à la Croix-Rouge allemande.

Une conférence commerciale à Rome

Rome, 20 avril.

M. Mussolini a inauguré, hier mercredi, au Capitole, la 18^{me} assemblée plénière de la conférence parlementaire internationale du commerce, en présence du roi, des hauts dignitaires de l'Etat, du corps diplomatique, des académiciens, et des représentants de vingt-huit nations.

Parlant du problème de la reconstruction économique et financière en Europe centrale et orientale, M. Mussolini a rappelé que les conférences internationales ont reconnu la nécessité d'aider de façon concrète ces pays, afin de provoquer une reprise de leur pouvoir d'achat. Il a rappelé ensuite les difficultés qui ont rendu impossible la réalisation des projets conçus dans ce but, ajoutant que l'Italie est convaincue que, pour assainir la situation desdits pays, il fallait avant tout procéder à la liquidation du passé dans le domaine financier, à l'assainissement de la monnaie et secourir ces pays dans le domaine économique et agricole.

La solution des problèmes économiques soumis à la conférence est donc subordonnée, a dit M. Mussolini, à la création d'une meilleure atmosphère politique et à la compréhension des difficultés d'autrui par les hommes responsables du sort économique des différents pays.

Prenant la parole après M. Mussolini, M. Gœring, chef de la délégation allemande, a soutenu la nécessité de résoudre le problème politique européen avant de passer à la solution des problèmes économiques.

M. George Leredou, chef de la délégation française, a déclaré : « Nous sommes venus à Rome animés d'un esprit de concorde et de bonne volonté. Qu'il nous soit donc permis d'espérer la réalisation, dans un avenir pas trop lointain, d'une entente économique vraiment générale et rénovatrice. »

Le premier délégué du Japon a dit que son pays désire que la paix règne partout et surtout en Extrême-Orient.

Les Sarrois et le hitlérisme

Sarrebruck, 19 avril.

Les journaux donnent des détails sur la réunion du conseil municipal de la ville de Homburg, dont le maire, M. Ruppertsberg, a été suspendu par décision du président de la commission de gouvernement de la Sarre, pour avoir refusé, le 21 mars, de faire enlever des drapeaux à croix gammée et d'interrompre la diffusion par haut-parleur de la cérémonie officielle de Potsdam.

Après que le premier adjoint eût exposé les faits, le porte-parole du parti socialiste déclara que le conseil municipal avait le devoir de faire respecter les droits de tous les citoyens et d'empêcher les actes de violence et que, dans le cas présent, son parti avait le vif désir que la procédure disciplinaire engagée contre le maire à ce sujet donnât satisfaction aux deux parties en cause.

Le délégué du Centre dit que l'action engagée par le gouvernement de la Sarre, dans la question du drapeau à croix gammée, était une injustice et que, de plus, elle représentait une prise de position contre le gouvernement légal allemand.

Le délégué du groupe nationaliste-social déclara, tant au nom de son parti qu'au nom des conseillers municipaux du parti populaire sarrois et du parti national-allemand, que le procédé de la commission de gouvernement contre le maire avait suscité une vive indignation.

Si le maire avait accepté le point de vue de la commission, il serait devenu traître à la nation allemande en Sarre.

L'orateur termina son exposé par une acclamation en l'honneur du président Hindenburg et du chancelier Hitler.

Après quoi, tous les conseillers, à l'exception des communistes et des socialistes, se levèrent et entonnèrent le *Deutschland über Alles*.

Un soulèvement au Turkestan

Simla, 19 avril.

Les indigènes des tribus de l'est du Turkestan, province de Sin Kiang, se sont soulevés contre la domination chinoise et envahissent la région de Kashgar, où les Anglais ont des intérêts. Des scènes de désordre se sont produites dans plusieurs villes.

D'autre part, on mande de Kashgar que neuf Hindous ont été tués à Posgam et à Jarghalil et un à Coma, où des propriétés anglaises ont été mises à sac.

La plupart des victimes sont des boutiquiers hindous.

La rébellion tend à s'étendre vers le sud.

L'antisémitisme en Roumanie

Bucarest, 20 avril.

Une enquête entreprise par la Sûreté générale à la suite d'émeutes antisémites qui se sont produites à Cernauti (Bukovine) a fait découvrir que ces manifestations sont le fait d'Allemands et d'Ukrainiens.

Un office de propagande hitlérienne a été découvert à Brasov (Transylvanie).

La propagande hitlérienne s'exerce surtout chez les Ukrainiens, à qui on promet la création, aux dépens de la Pologne, d'une Ukraine indépendante.

D'autre part, les vieux partis antisémites roumains subissent de plus en plus l'influence allemande. Ils viennent d'organiser des bataillons d'assaut sur le modèle des bataillons nazis.

L'INFLATION AUX ETATS-UNIS

Washington, 20 avril.

Le président a rétabli l'embargo sur les exportations d'or. Cela ne signifie pas que les Etats-Unis abandonnent l'étalon-or. Il espère ainsi provoquer un redressement des prix intérieurs, réduire la marge entre le dollar et les monnaies dépréciées et laisser osciller librement le dollar sur les marchés étrangers. Le premier résultat a été une hausse des matières premières, notamment des céréales et du coton.

Mais le président entend soumettre la production et les prix à un contrôle strict.

Washington, 20 avril.

M. Woodin, secrétaire de la Trésorerie, a admis que l'embargo sur l'or équivalait à un abandon de l'étalon-or.

New-York, 20 avril.

Le marché de l'argent-métal a été extrêmement actif.

M. Roosevelt a fait savoir qu'il était hostile à la frappe libre de la monnaie d'argent, mais il a laissé entendre qu'il était partisan d'une utilisation plus large de l'argent.

L'argent en lingots a gagné 3 ½ cents par once, ce qui constitue la plus forte avance enregistrée depuis des années.

Washington, 20 avril.

M. Roosevelt va demander au Congrès de lui donner pleins pouvoirs pour diriger le mouvement d'inflation qu'il estime indispensable à la fois pour galvaniser l'économie intérieure et mettre les Etats-Unis dans une position plus favorable vis-à-vis des pays à monnaie dépréciée.

De plus en plus s'affirme le mouvement en faveur de la revalorisation de l'argent et de l'accroissement de son usage monétaire par la voie d'accords internationaux.

Le sénateur démocrate Fletcher a préconisé l'adoption par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne d'un même étalon monétaire stable basé sur l'or et l'argent et il a exprimé sa conviction que les autres pays suivraient alors ce mouvement.

New-York, 20 avril.

Wall Street a connu, hier mercredi, une activité fiévreuse rappelant les séances les plus agitées du grand boom qui a précédé la catastrophe d'octobre 1930 à la Bourse de New-York. Les achats et les ventes ont porté sur 5 millions d'actions. De nombreux comptes ont été ouverts, dans les maisons de Bourse pour des particuliers qui espèrent profiter de l'inflation pour se rattraper des pertes qu'ils ont subies dans la période de déflation.

Les milieux financiers responsables font remarquer que le gouvernement risque d'éprouver des difficultés inattendues à contrôler un mouvement aussi ample que celui qui se déclenche actuellement.

Ils expriment la crainte que l'inflation ne fasse perdre à New-York sa situation financière internationale.

Washington, 20 avril.

M. Roosevelt a sanctionné l'amendement au *Farm bill* qui l'autorise à émettre une nouvelle monnaie, à modifier le titre du dollar et à constituer une commission de stabilisation du dollar.

PETITE GAZETTE

La charité récompensée

Tout dernièrement, un paysan polonais, Pan Katucinski, en traversant un champ, remarqua un paquet. Il trouva un enfant enveloppé dans des langes avec un billet de loterie attaché sur la petite chemise. Il emmena sa trouvaille chez lui et confia le bébé à sa femme. Celle-ci tint à garder le petit; elle ne put se résoudre à porter le bébé à l'hospice des enfants trouvés.

Quel ne fut pas l'étonnement du brave paysan en constatant, quelques jours après, qu'au tirage de la loterie, son billet était sorti et avait gagné près de soixante mille francs !

La mission anglaise au Mont Everest

On croit que la mission Houston a réussi, hier matin, mercredi, à survoler une seconde fois le Mont Everest.

AVIATION

Aéro-Club de Suisse

L'assemblée ordinaire des délégués de l'Aéro-Club de Suisse s'est tenue hier, mercredi, à l'hôtel de ville de Bellinzone. Le syndic, M. Maggini, conseiller national, a souhaité la bienvenue aux délégués. Le colonel Messner, président central, a remercié de l'accueil qui était fait aux participants et a relevé le développement du club, au cours de ces dernières années. Le rapport et les comptes annuels ont été approuvés.

Il ressort du rapport que les vols suivants ont été effectués en 1932 : 22,506 vols avec des avions munis de moteurs, représentant en tout 3018 heures de vol. 8044 vols à voile avec 66 heures de vol, 43 ascensions de ballons.

Les élections ont confirmé les organes directeurs et administratifs.

Chemins de fer fédéraux

Pour juger les résultats d'exploitation des Chemins de fer fédéraux du mois de mars de cette année, comparativement à ceux de mars 1932, il ne faut pas oublier que, l'an dernier, les fêtes de Pâques étaient tombées en mars.

De ce fait, le mouvement des voyageurs a, en apparence, fléchi, en mars 1933, dans une plus forte proportion que ne le faisaient prévoir les résultats de janvier et de février. En mars 1932, le nombre des voyageurs avait été de 10,930,427. Il est descendu, cette année, à 9,616,000. Cela représente une régression de 1,314,427 voyageurs. Les recettes ont fléchi dans la même proportion. Elles furent, en mars de cette année, de 9,813,000 francs, c'est-à-dire de 1,254,295 fr. ou 11,33 % plus faibles qu'en 1932. Comparativement à mars 1931 et 1930, le recul des recettes est de 10,56 et 11,64 %. Par rapport à 1932, la moins-value pour les trois premiers mois de l'année est de 9,57 %.

On enregistre, en revanche, une amélioration dans le trafic des marchandises. Mais elle n'est qu'apparente. En effet, les fêtes de Pâques tombant, cette année, en avril, on transporta des marchandises en mars pendant trois jours de plus qu'en 1932. Il s'ensuit que, en dépit des chiffres favorables de la statistique, on ne peut malheureusement pas encore conclure à une amélioration. Il a été transporté, en mars 1932, 1,202,994 tonnes de marchandises, et en mars 1933, 1,350,000. L'augmentation est donc de 147,006 tonnes, dont 75,312 concernent le trafic interne suisse.

Les recettes ont passé de 16,955,675 fr., en 1932, à 17,138,000 fr., en 1933. La plus-value est de 1,08 %. Par rapport à 1931 et 1930, le fléchissement des recettes est de 10,38 % et 16,29 %. Pour les trois premiers mois de l'année, les recettes sont de 7,34 % plus faibles qu'en 1932.

Les recettes d'exploitation se sont élevées à 27,949,000 fr. Le recul est de 970,204 fr. ou 3,35 % par rapport à 1932 et de 9,31 % par rapport à 1931.

Les dépenses d'exploitation ont pu être réduites à 20,900,000 fr., c'est-à-dire de 687,579 fr. par rapport à 1932. On a donc comprimé les dépenses dans la proportion de 3,19 % pour mars et de 5,15 % pour l'ensemble du premier trimestre. Comparativement à 1932, la compression a été moins forte en mars qu'en janvier et en février. Cela s'explique en partie par le fait que, en mars de l'année précédente, il y eut trois jours fériés de plus, ce qui s'est exprimé dans les ateliers par une économie de 600,000 fr. Par rapport à 1931, la diminution des dépenses est de 7,25 %.

L'excédent des recettes d'exploitation est de 7,049,000 fr., c'est-à-dire de 282,625 fr. ou 3,85 % plus faible qu'en 1932.

Des Suisses en Grèce

On mande d'Athènes que les Suisses participant à la croisière organisée par l'Association des amitiés gréco-suisse, ont trouvé l'accueil le plus cordial dans les cercles politiques, intellectuels et athlétiques de la Grèce. Après avoir visité Corfou, Athènes et Egine, ils verront Eleusis, Corinthe, Mycènes, Epidaure, Mistra, Olympie et Ithaque. Ils quitteront la Grèce mardi prochain.

A LA FRONTIÈRE DU SIMPLON

On nous écrit :

Les fêtes de Pâques ont ranimé d'une façon extraordinaire le trafic sur la ligne du Simplon. C'est par milliers que les voyageurs ont franchi le grand tunnel dans les deux sens depuis le vendredi saint jusqu'au mardi soir. Beaucoup de touristes ont profité des tarifs des chemins de fer italiens, qui, comme on sait, étaient réduits jusqu'au 70 %. D'autres sont allés visiter les lacs italiens ou bien ont poussé jusqu'à Milan. Quoi qu'il en soit, l'affluence fut grande dans les trains internationaux, si grande que des retards allant jusqu'à une heure ont dû être enregistrés.

Les passeports sont ramassés dans les trains internationaux à partir de Stresa ou même de plus loin encore. Ils sont vérifiés dans un wagon spécial et à Domodossola. Mais il se produit cet inconvénient que, pendant l'arrêt à Domodossola, des voyageurs descendent des voitures et qu'il se produit aussi des modifications dans la composition des convois. Des voyageurs ne retrouvent plus leurs places respectives au moment de reprendre le train, d'où complication dans la restitution des passeports et retard considérable des trains dès qu'il y a affluence.

Ce qui est aussi l'une des causes de ces retards c'est que la police italienne des passeports se montre plus sévère ou plus minutieuse à l'égard des touristes étrangers se rendant en Italie que vis-à-vis des ressortissants de la Péninsule dans la vérification des actes d'identité et des listes de personnes suspectes. On veut éviter à tout prix les infiltrations d'éléments douteux ou indésirables.

Mercredi matin sont encore rentrés de nombreux Suisses alémaniques qui s'étaient rendus en Italie par le Saint-Gothard et revenaient par le Simplon et le Lötschberg.

Parallèlement au trafic ferroviaire, la circulation automobile s'amplifie dans la région de Brigue et de la vallée du Haut-Rhône. La neige ayant fondu très rapidement par suite de la température extraordinairement douce de ces derniers jours, il sera bientôt possible de franchir les hauts cols. Ce serait le cas de celui du Simplon, si l'on ne procédait actuellement à la réparation du pont de la Ganter, près de Bérésai.

Ce travail sera probablement terminé vers la mi-mai, de sorte que les automobilistes n'auront pas longtemps à attendre pour franchir le célèbre col et se rendre en Italie ou vice versa.

Service d'entraide pour nos soldats

La première école de recrues d'infanterie va se terminer à la caserne de Lausanne, le 29 avril prochain. Comme de coutume, un grand nombre de jeunes soldats seront sans travail, après avoir accompli leur devoir militaire. L'aumônier des places de Lausanne et Genève, encouragé par la bonne volonté qu'il a trouvée jusqu'ici dans la population de la Suisse romande, adresse un chaleureux appel à l'aide, à tous les patrons employeurs et chefs d'entreprises. Il ose espérer que, malgré la difficulté des temps, il trouvera encore cette année de nombreux collaborateurs dans la lutte qu'il a entreprise contre la démoralisation que l'inactivité provoque au sein de la jeunesse.

Il a besoin cette fois-ci des places suivantes : **Industrie du bâtiment** : 7 manœuvres, 5 menuisiers, 2 menuisiers-ébénistes, 1 charpentier, 6 plâtriers-peintres, 5 serruriers dont 2 connaissant la soudure autogène et électrique, 2 ferblantiers-couvreurs, 1 appareilleur, 1 dessinateur-architecte.

Industrie mécanique. Mécaniciens : 1 sur machines à écrire, 1 dessinateur, 1 sur autos, 1 sur vélos, 2 en tous genres, 1 tourneur. **Chauffeurs** : 2 livreurs, 1 privé, 1 conducteur de camions.

Industrie hôtelière : 1 secrétaire d'hôtel (3 langues), 1 portier, 6 cuisiniers, 1 commis de rang, 2 garçons d'office.

Alimentation : 1 garçon boucher, 6 boulangers-pâtisseries, 2 garçons-laitiers, 3 garçons de courses.

Agriculture : 1 vacher, 3 domestiques de campagne sachant traire, 1 jardinier-maraisier, 1 fleuriste, 1 aviculteur spécialiste.

Divers : 1 employé d'agence de voyages, 2 employés de commerce, 1 employé de banque ou comptable, 1 employé de bureau, 1 aide-photographe, 1 cordonnier, 2 coiffeurs ; quatre accepteraient des places quelconques.

A Genève spécialement : 2 ferblantiers-plombiers, 2 bijoutiers, 1 dessinateur, 3 manœuvres, 1 employé de bureau, 1 plâtrier-peintre, 1 magasinier, 1 homme de peine, 1 serrurier, 1 appareilleur d'installations sanitaires, 1 domestique de campagne, 3 places quelconques.

A Neuchâtel spécialement : 1 magasinier, 2 manœuvres, 1 mécanicien-ajusteur, 1 mécanicien sur automobile, 1 monteur de chauffages centraux, 3 places quelconques.

En Valais spécialement : 1 portier d'hôtel, 1 vacher, 2 manœuvres, 1 apprenti maçon, 1 ouvrier vigneron, 2 serruriers, 1 mécanicien, 2 places quelconques.

Prière d'adresser les offres à l'aumônier des places de Lausanne et Genève, caserne de Lausanne, avant le 26 avril. Celui-ci serait reconnaissant aux patrons de bien vouloir lui réserver les places offertes jusqu'au 1^{er} mai, date à laquelle la troupe sera libre.

Chez les chrétiens-sociaux

Le comité de l'Union romande des corporations chrétiennes-sociales a décidé de maintenir l'initiative concernant l'aide aux vieillards dans la gêne tant que les autorités ne feront pas de propositions plus acceptables que celles qui ont été formulées jusqu'à présent. Il s'est prononcé contre tout impôt de crise fédéral, celui-ci devant être réservé aux cantons.

Il a décidé, en outre, d'appuyer une politique de désendettement de l'agriculture en lieu et place d'une politique de subsides se révélant de plus en plus inopérante.

La foire des vins vaudois de Vevey

Le 25 avril s'ouvrira, à Vevey, une manifestation des plus intéressantes de notre économie nationale et qui est assurée, d'ores et déjà, d'un grand succès. C'est une heureuse idée que de mettre à l'honneur les vins vaudois et, par répétition, les vigneron vaudois dont le labeur silencieux et rude est admirable. La Foire des vins vaudois de Vevey remplira au mieux ce double but.

Elle durera de mardi 25 au dimanche 30 avril. Tous les crus vaudois y pourront être dégustés puisqu'elle groupera 74 exposants-producteurs avec 91 variétés de vins.

Le départ de M. Herriot pour New-York



M. Herriot et les membres de la délégation française à bord de l'île de France au moment de leur départ.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un contrebandier surpris

Un contrebandier d'alcool se voyant surpris. L'autre jour, près d'Udange, à la frontière germano-belge, a fait feu sur les douaniers, tuant l'un et blessant l'autre, puis il se donna la mort.

Des vandales

A Sumner (Mississippi), hier mercredi, trois cents hommes armés ont maîtrisé les gardes du poste de Chutebridge et « dynamité » un barrage sur la rivière Tallahatchie. Des milliers d'hectares sont inondés par les eaux de ce fleuve qui menace les villes de Swanlake, de Glendora et de Black Bayou.

Collision de chemin de fer

Un train express se rendant de Londres à Membroke-Dock, se trouvait à l'arrêt dans une gare près de Swansea, lorsque les wagons de queue furent tamponnés par une locomotive. Le dernier wagon a été projeté hors des rails. Une trentaine de voyageurs ont été blessés.

Villages polonais incendiés

De nombreux incendies ont éclaté dans la campagne polonaise, notamment dans le voïvode de Ksiąze Wielkie ; trois villages ont brûlé complètement. Plus de 200 maisons ont été détruites. De nombreuses personnes ont été blessées. Les dégâts s'élèvent à quelques centaines de milliers de zlotys.

Détresseurs

A Baluty (Pologne), ces jours derniers, une bande se recrutant dans la lie de la population a commis des excès, brisant des vitres et attaquant les passants. La police est intervenue et a arrêté une vingtaine d'individus qui seront sévèrement punis.

Un village alsacien en feu

En Alsace, un violent incendie a détruit, au cours de la soirée d'hier mercredi, une partie importante du village d'Altorf, situé au pied des Vosges, à proximité de Molsheim. Le feu a éclaté vers 18 h. 45 dans une ferme. Un vent violent a poussé les flammes vers les maisons avoisinantes.

Jusque vers minuit, les efforts des pompiers et de la troupe n'ont pas permis de maîtriser

les flammes et les dégâts dépassaient déjà plus de 2 millions de francs et s'étendaient à 10 maisons. Il n'y a pas de victime, mais de nombreux bestiaux ont été carbonisés et du matériel agricole a été détruit.

SUISSE

Les accidents de la circulation

On nous écrit de Sion :

Un accident qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves est arrivé mardi soir au hameau de Commères, commune de Grimisuat. Un camion de la maison Udriot, à Sion, transportant du gravier, dut s'arrêter quand il se trouvait engagé dans une pente très raide. Soudain, les freins se rompirent et le lourd véhicule se mit à reculer, tombant dans les prés et se renversant enfin sur lui-même. Le chauffeur n'eut pas le temps de quitter sa machine ; il se blottit au fond de la cabine et put en être peu après retiré indemne. Le camion a passablement souffert.

La voiture de M. le vétérinaire Duc, à Sion, est entrée le même jour en collision avec un camion de la maison Beney, à Ayent. Le choc, très violent, s'est produit près du pont de Sion-Bramois. Il s'en fallut de très peu qu'un piéton qui passait à ce moment ne fût littéralement broyé. Il doit à la présence d'esprit qu'il a eue de se coucher promptement à terre d'avoir échappé à une mort certaine.

Noyé dans une fontaine

Hier mercredi, l'ouvrier Giuseppe Lordi, qui réparait une fontaine à Novaggio (Tessin) a glissé, s'est frappé la tête contre le bord de la fontaine et est tombé évanoui dans l'eau, où il s'est noyé.

Une victime de l'aviation

Le jeune Arthur Roth, des Verrières, qui avait été blessé récemment dans un accident d'aviation, vient de succomber à l'hôpital de Fleurier, des suites du tétanos.

LES SPORTS

Un record de natation

Le jeune nageur américain Flanagan, âgé de seize ans, a battu le record du monde des 500 yards (1 yard = 91 centimètres), en nage libre, en 5 minutes, 32 secondes et ²/₁₀.

Un hôpital militaire en Chine



Les Sœurs franciscaines missionnaires mettent leur inépuisable dévouement au service des pauvres blessés.



NOUVELLES RELIGIEUSES

La consécration de la nouvelle église catholique de Berne

On nous écrit :

La radieuse journée du lundi de Pâques convenait certes à la joie des catholiques de la ville fédérale, qui avaient le privilège d'assister à la consécration de la nouvelle église Notre-Dame, élevée dans le quartier du Breitenrain. C'est le résultat d'un long effort de Mgr Nunlist, curé-doyen, tout d'abord qui se fit quêteur jusqu'en Amérique pour recueillir les fonds nécessaires; l'aboutissement d'un ensemble de générosités de nos coreligionnaires de la Diaspora, auxquels, d'ailleurs, les catholiques fribourgeois ne sont pas demeurés étrangers.

Le nom de Fribourg est encore lié désormais plus étroitement à l'œuvre nouvelle, par celui de l'architecte qui l'a conçue, le grand constructeur d'églises, M. Fernand Dumas, de Romont. Après Semsales, Echarlens, Finhaut, Saint-Pierre de Fribourg, M. Dumas affirme encore plus parfaitement sa maîtrise dans l'œuvre réalisée à Berne, qui, de l'avis unanime, est d'une parfaite réussite. Il importe de le relever. Rarement, croyons-nous, il a été donné d'entendre pareille unanimité d'éloges et de la part du clergé, de la part des spécialistes et de la part des fidèles.

L'architecture religieuse actuelle, désorientée par l'emploi de ce matériel nouveau qu'est le béton armé, n'a pas encore trouvé partout sa forme définitive. Certaines tentatives, comme celles de l'église de Lourtier, par exemple, ont été sévèrement jugées. Il n'en est pas de même avec les œuvres de M. Dumas. L'architecte s'est inspiré de ce que Mgr Besson écrivait dans la *Semaine catholique* : « Une église est une église et non point un garage, ni un cinéma, ni un comptoir d'échantillons. Tout y doit porter à la prière. Que la forme extérieure elle-même le fasse comprendre. »

La nouvelle église du Breitenrain est, dans ses lignes générales, une parente de Saint-Pierre de Fribourg, puisqu'elle a été conçue à la même époque. Relevons, en passant, que les clichés publiés par la presse n'en donnent qu'une idée fautive et insuffisante, puisqu'ils ne représentent que le derrière de l'édifice, vu depuis la cour intérieure, alors qu'il aurait fallu prendre la façade principale.

Simplicité de lignes, beauté et équilibre des volumes, adaptation des plus heureuses à la nature du terrain et du paysage, logique et clarté : voilà ce qui distingue Notre-Dame du Breitenrain. L'ensemble extérieur, campanile, façade, arcatures, cure, salle de réunions, forment un tout qui se lie avec tant de vigueur et d'intelligence, qu'il frappe l'esprit le moins apte à juger en matière d'art. Ajoutons, à la différence de Saint-Pierre de Fribourg, que le béton n'a pas été revêtu de molasse, mais de colorations chaudes, des bruns, des ocres et qui chantent véritablement dans la lumière, et en font sous l'éclat du soleil comme un poème de couleurs en l'honneur de la Vierge.

Le vaisseau immense de la nef, couvert par un plafond à caissons, éclairé de longues fenêtres, vous saisit, dès l'entrée, par sa majesté, et l'impression de piété qui s'en dégage. Il porte à la méditation et au recueillement. Tout converge vers l'autel surélevé qui est dans sa sobriété une magnifique réalisation. La décoration en majesté est encore à exécuter, comme toute la décoration intérieure de l'édifice, d'ailleurs. M. Feuillat, de Genève, a pourtant déjà sculpté dans l'argent le tabernacle, le bas-relief d'Adam et Eve, et le grand Christ en croix qui domine l'ensemble, tandis que M. Faravel a exécuté le pochage des vitres de fenêtres qui attendent de futurs vitraux. Relevons aussi les sculptures du portail, signées François Beaud, qui représentent avec vigueur en une synthèse parfaite la vie de Marie. Le nom de Fribourg est encore lié à la nouvelle église par celui de M. Jean Barras, ingénieur, chargé des plans et calculs des fondations, et du béton armé.

Une brillante assistance entourait Mgr l'Evêque de Bâle, qui a procédé à la consécration de l'édifice. Représentants du clergé de divers cantons, autorités civiles, représentants du corps diplomatique, journalistes, artistes, plusieurs centaines de fidèles, une assemblée nombreuse et recueillie qui faisait grande impression. Les longues cérémonies de la consécration se sont terminées par un office solennel, rehaussé par des chants magnifiques, exécutés par le chœur de l'église de la Trinité, et d'un sermon fort émouvant du R. Père de Chastonay.

Au lunch de l'hôtel Bristol, on remarquait, aux côtés de Mgr Ambühl, Mgr Nunlist, tout à la joie de ce grand jour; M. le ministre de Belgique à Berne; M. Moutet, président du gouvernement bernois; M. Ræber, directeur de l'Office international des télégraphes; M. Piller, conseiller d'Etat de Fribourg; M. Hartmann, conseiller d'Etat de Soleure; M. Dumas, architecte; de nombreux dignitaires ecclésiastiques et des personnalités venues de toutes les parties de la Suisse. MM. les conseillers fédéraux Motta et Musy, absents du pays, s'étaient fait excuser.

Mgr Ambühl s'est plu spécialement à exprimer la satisfaction qu'il éprouvait d'avoir consacré un nouveau sanctuaire pour la ville fédérale, où l'art moderne et la tradition catholique s'harmonisent dans une si heureuse synthèse. « C'est une œuvre tout imprégnée d'esprit latin », a dit

M. Franz von Ernst dans l'excellent discours qu'il a adressé à l'assistance.

Grâce à cette œuvre, le nom de Fribourg et de ses artistes rayonnera davantage encore au dehors. P. B.

AGRICULTURE

Le retour de froid et les récoltes

On nous écrit du Valais :

Après de belles journées très chaudes, voici que la température a baissé soudain, à tel point que l'on n'est pas sans crainte au sujet des abricotiers et même de la vigne. En effet, les abricotiers viennent de nouer; c'est le moment le plus délicat pour l'avenir de la récolte. Un retour de froid peut tout compromettre. La sève est alors refoulée et les fruits embryonnaires se dessèchent et tombent.

La vigne, elle, est très avancée pour la saison; en certains endroits bien exposés elle laisse percevoir les jeunes grappes. Le moindre froid lui serait fatal. On est inquiet dans les milieux viticoles de l'arrivée inopinée des retours de froid d'avril.

Espérons que cette appréhension sera vaine et que la série de beaux jours dont nous avons été gratifiés depuis quelques semaines reprendra son cours.

Echos de partout

La semaine du rat

De M. Maurice Prax, dans le *Petit Parisien* :

Nous avons chaque jour, maintenant, des « semaines » : Semaine du poisson de mer. Semaine du poisson d'eau douce. Semaine de l'huile d'olive. Semaine du savon de Marseille. Semaine de la pâtisserie. Semaine de la charcuterie, etc., etc., etc... Les semaines se suivent, se croisent, se doublent, se chevauchent. Nous avons même une semaine de bonté, ce qui tendrait à laisser croire que les hommes sont capables d'être bons sept jours par an. Ce serait une moyenne merveilleuse.

Or, la ville d'Alençon organise une semaine aussi méritoire qu'opportune, une vraie semaine d'utilité publique et de salubrité nationale... Je voudrais que toutes les villes de France suivissent l'exemple courageux et salutaire du bon chef-lieu de l'Orne.

Alençon a organisé la « semaine du rat ». La municipalité d'Alençon a invité la population à consacrer toute une semaine — du 17 au 23 avril — à combattre, à poursuivre, à détruire les rats qui pullulent à Alençon, comme partout en France.

Eh bien ! voilà une bonne et belle initiative ! Voilà vraiment une fière croisade d'hygiène et de propreté.

Il est, sans doute, dans les quartiers élégants de Passy et d'Auteuil, des Parisiens privilégiés qui ne connaissent, en fait de rats, que les « rats » de l'Opéra. Mais, dans les faubourgs de Paris, dans la banlieue de Paris, dans toutes les villes et toutes les campagnes de France, le rat, bête immonde et meurtrière, répand à la fois la terreur et l'épidémie.

Le rat, si l'on s'en rapporte aux évaluations des statisticiens, coûte un milliard par an au pays. C'est qu'il a un appétit dévorant. C'est qu'il ne laisse, sur son passage, que souillure et pourriture.

Le rat fait courir avec lui la peste et toutes les maladies microbiennes et toutes les infections. Le rat est une horreur vivante. Le rat est l'ennemi intime de l'homme, qu'il pille et tue. C'est un assassin doublé d'un voleur. C'est aussi un empoisonneur.

Si nous étions soucieux de notre santé, de notre propreté et de notre bien, nous devrions faire au rat une guerre sans merci. Si nous étions assez sages pour reconnaître qu'un élément essentiel de la civilisation c'est l'hygiène, nous ne nous laisserions pas nonchalamment envahir et empoisonner par le rat.

Je souhaite de tout cœur que la « semaine du rat » d'Alençon soit une « grande semaine ».

Cette « semaine du rat » dans la France entière devrait bien durer une année.

Mot de la fin

Au congrès socialiste d'Avignon, les chefs, Blum en tête, ont tenu à visiter le plus fameux monument de la ville. Un loustic, en les voyant passer :

— Tiens ! les pontifes au Palais des Papes !

Pour la langue française

La mode parisienne a lancé une nouvelle coiffure féminine sur le modèle du bonnet en gros drap garance qui sert de coiffure aux soldats d'Afrique et qu'ont toujours porté les zouaves, les tirailleurs algériens et les spahis. Cette coiffure est la *chéchia*. Ce mot ne se prononce pas *chékia*, à l'imitation du nom du préfet de police de Paris, Chiappe, qui se prononce *Kiappé*. Dans *chéchia*, la première et la seconde syllabes sont chuintantes. Il faut prononcer *ché* et *chi*, comme dans *marché* et *chignon*. *Chia* ne forme pas diphtongue. Il y a donc trois syllabes : *ché-chi-a*. Le peu d'harmonie de ce vocable contribuera à faire passer plus vite la mode de la *chéchia*.

FRIBOURG

Aux agriculteurs du canton

L'Union des paysans fribourgeois nous prie de publier :

Le moment est venu d'effectuer les emblavures de printemps et de songer aux besoins futurs de la ferme et du ménage.

Afin de diminuer un peu les dépenses pour la ferme et le ménage, les agriculteurs sont invités une fois de plus à intensifier les cultures ce printemps et à vouer toute leur attention à la préparation des terrains, à la fumure et aux semailles.

Il faut semer du blé pour le ménage, la ferme et la vente; cultiver de l'avoine pour les chevaux; produire de l'orge pour les porcs et les autres animaux.

Les plantes sarclées et les légumes méritent également l'attention des producteurs.

La Régie des alcools facilite, en automne, l'écoulement des pommes de terre vers les centres de consommation à un prix qui, jusqu'ici, s'est bien maintenu.

Les carottes, les betteraves, les rutabagas et les raves fournissent un fourrage pour le bétail qui n'est pas à dédaigner. Les racines fourragères se prêtent admirablement pour compléter le foin et la paille durant l'hiver et facilitent la compression des dépenses pour les concentrés déjà renchérissés par l'augmentation des droits d'entrée.

Il faut aussi semer durant l'été des vesces et d'autres plantes analogues qui, suivant les besoins de la ferme, peuvent servir d'aliment pour le bétail et d'engrais vert pour le sol.

Ce n'est qu'en donnant aux cultures une grande diversité que celles-ci deviennent intéressantes pour l'agriculteur.

Les sélectionneurs fribourgeois sont à la disposition des cultivateurs pour la livraison de semences de choix.

Le théâtre de la Passion à Siviriez

On nous écrit :

Le lundi de Pâques, à Siviriez, les foules ont afflué pour assister à la représentation de la *Passion*.

Après une interruption de trois mois, fallait-il s'attendre à des changements dans la composition même de la pièce ou à quelques perfectionnements dans la mise en scène de l'un ou l'autre tableau moins réussi ? Telle est la question qui venait naturellement à l'esprit du spectateur, déjà saisi et profondément ému lors des premières représentations. Il y a eu d'heureuses modifications dans les deux sens.

Dans la pièce elle-même, signalons les transformations les plus importantes : *La visite des rois Mages*, plus longue et plus étoffée, revêt plus d'éclat et tient la place qu'elle mérite; *Jésus chez Hérode*, scène un peu longue et presque monotone, à cause du silence du Seigneur, est maintenant raccourcie et rendue très vivante; elle prend la forme ingénieuse d'un dialogue entre le roi et ses valets devant le Christ calme et résigné.

La mise en scène, surtout, présente une amélioration très sensible : ce sont *Les adieux à Béthanie* avec une foule d'enfants, de personnes, de malades de toutes sortes, accourant au Maître, qui les bénit, les console, les guérit; c'est aussi l'entrée de Jésus à Jérusalem avec un imposant cortège, constitué de tous ces groupes variés, ordonnés, qui déambulent, en figures harmonieuses, devant le Maître, auquel ils expriment des louanges et des honneurs qui, hélas ! seront les derniers.

Personne n'ignore les soins spéciaux et le travail considérable que réclame la mise en scène de tableaux d'une telle envergure. Si le changement opéré dans plusieurs scènes principales est si manifeste et si heureux, les détails n'ont pas pour autant été délaissés.

Je crois n'exagérer en rien en disant que le *Mystère de la Passion*, dans son ensemble, a éprouvé une amélioration très appréciable. Qui ne l'a pas encore vu, le verra, en éprouvera une joie plus grande et une émotion plus profonde.

La suite des représentations ayant lieu le dimanche, plusieurs messes sont célébrées avant la séance du matin et permettent à tous de remplir leurs devoirs religieux. F. C.

« Les seigneurs de la jungle »

On nous écrit :

Le Capitole présentera, dès demain vendredi, le film *Les seigneurs de la jungle*, qui vient de remporter, au Colisée de Paris, un très gros succès. Il a été tourné au cours d'une expédition de l'américain Frank Buck, dans la presqu'île de Malacca et dans l'île de Sumatra (Indes).

Il nous montre comment s'y prend ce spécialiste de telles chasses pour capturer vivants les animaux les plus sauvages et les plus dangereux. Toutes les scènes sont inédites et font assister, notamment, à un combat entre un python géant et un tigre royal, entre une panthère noire et un crocodile, etc.

Seigneurs de la jungle est le film le plus angoissant qui ait jamais été tourné dans la jungle; il donne la mesure du courage, de l'intrépidité et de l'énergie que nécessite une telle expédition.

Les Céciliennes

du décanat de la Valsainte

On nous écrit encore, au sujet de la réunion si réussie des Céciliennes du décanat de la Valsainte, qui a eu lieu lundi, à Cerniat :

Au banquet, M. le préfet Gaudard, un vétéran du chant, s'est dit heureux d'assister à cette fête des Céciliennes II a rappelé le souvenir de M. Brulhart, de M. le curé Perroulaz, de M. Siedler, qui furent les fondateurs des céciliennes dans notre canton. Il a rendu hommage à M. le doyen Fragnière et à M. le prier de Broc. C'est grâce à leur activité qu'une section a pu être créée dans cette localité. Il a félicité également M. l'abbé Grand, curé de La Roche, qui, grâce aux sociétés de chant et de musique, sait retenir la jeunesse pour le plus grand bien des familles. Avec M. le directeur Brodard, il a donné un bel élan à ces sociétés. M. le préfet a remercié le clergé pour tout le bien qu'il fait à la jeunesse. « Restons jeunes, a dit M. le préfet, soyons pleins d'enthousiasme pour le service de Dieu. »

A 2 heures, à l'église, on a eu lieu les productions des sections. Chaque société a exécuté un morceau de plain-chant et un chant polyphonique. La maîtrise de Broc s'est fait entendre séparément et avec la Cécilienne. Il y a eu ensuite la remise de la médaille aux vétérans, puis la bénédiction du Saint Sacrement.

La cérémonie de l'église fut suivie de l'exécution d'un chant d'ensemble, *C'est ta chanson*, de Franz Abt, avec texte de M. Bovet.

M. le chanoine Vonderweid, s'adressant aux chanteurs, leur a dit : « Chers Céciliens, continuez de travailler, votre tâche est belle. Combien est réconfortant pour les prêtres le spectacle de ces réunions d'hommes travaillant au service d'un bel idéal ! »

Chaque section a exécuté encore un chant et ce fut la dislocation. Chacun quitta Cerniat emportant le souvenir d'une fête en tous points réussie.

Nos tireurs

Lors des derniers tirs obligatoires, les membres suivants de la Société de tir Les Routiers ont obtenu la mention pour bons résultats de tir : M. Eugène Bonnabry, 110 p.; M. Wantz, 108 p.; M. Alphonse Gendre, 107 p.; M. Ernest Scheuner, 106 p.; M. Sprecher, 105 p.

Etat civil de la ville de Fribourg

Promesses de mariage

4 avril. — Cotting François, manœuvre, de Tinterin et Saint-Ours, avec Rolfe Isabelle, de Fribourg.

Riedo Roger, ouvrier de brasserie, de Saint-Antoine et Zumholz, avec Cuennet Marie-Louise, de Nierlet-les-Bois.

7 avril. — Berchier André, stagiaire, de Cugy, avec Walton Marguerite, de nationalité britannique.

14 avril. — Reber Werner, sous-officier-instructeur, de Schangnau (Berne), avec Dubi Fernande, de Schupfen (Berne). Stæhli Walter, employé de commerce, de Hofstetten (Berne), avec Balmer Gertrude, de Muhleberg (Berne).

Décès

1 avril. — Thorin Sidonie, née en 1865, de et à Villars-sous-Mont.

2 avril. — Bersier Xavier, concierge, de Cugy, né en 1875, époux d'Agathe née Bitzi, grand-rue, 41.

Piller Jean-Paul, fils de Camille, d'Oberschrot, né en 1932, domicilié à Marly-le-Grand.

4 avril. — Zamofing Berdette, de Saint-Ours, née en 1895, domiciliée à Neyruz.

Michaud Louis (Frère Apollinaire), religieux, de Villarepos, né en 1873, Couvent des Capucins.

6 avril. — Fasel Fernand, mécanicien, de Guin et Tavel, né en 1878, époux d'Anna née Siffert, avenue de Beauregard, 18.

Pauchard Marie née Monney, veuve de François, de Russy et Cressier (Neuchâtel), née en de Villarepos, né en 1873, couvent des Capucins.

RADIO

Vendredi, 21 avril

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Genève), gramo-concert. 13 h. 40, informations financières. 15 h. 30, gramo-concert. 16 h. (de Genève), pour Madame. 18 h., lecture. 18 h. 15 (de Genève), troisième causerie sur la philatélie, par M. Friederich. 19 h. (de Genève), radio-chronique. 19 h. 30 (de Genève), « Le problème de l'éclairage et ses données actuelles », par M. Paul Charvoz. 20 h. (de Lausanne), concert de musique légère, par un orchestre parisien. 21 h. (de Lausanne), soirée populaire. 22 h., dernières nouvelles.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 15 h. 30 (de Bâle), concert par le quatuor Radio. 20 h. 40 (de Berne), concert de musique spirituelle, par le chœur mixte de la paroisse catholique de Berne. 21 h. 40, musique de jazz.

Stations étrangères

Munich, 20 h., musique de chambre. Stuttgart, 20 h., concert. Leipzig, 20 h., musique de chambre. Vienne, 19 h. 40, musique populaire. Radio-Paris, 20 h. 45, théâtre. Tour Eiffel, 21 h. 15, concert symphonique. Strasbourg, 20 h. 30, opérette. Budapest, 19 h. 30, « Don Pasquale », opéra, de Donizetti. Rome, Naples, 20 h. 45, célébration de la fête nationale. Prague, 19 h. 25, musique militaire.

Une enquête pénale

Sur la requête du Conseil d'Etat, une enquête judiciaire est ouverte contre un employé de l'administration cantonale dont le cas occupait depuis quelques jours les conversations à Fribourg. Il s'agit du sieur H. S., adjoint au vérificateur des comptes des communes et paroisses.

Un voyage de S. à l'étranger ayant fait croire dernièrement à un départ définitif ayant le caractère d'une fuite, diverses dénonciations furent produites contre S. Mais celui-ci, au bout de peu de temps, revint à Fribourg, en expliquant qu'il avait l'intention d'aller solliciter une aide financière pour se dégager d'une situation embarrassée.

Mais S. ne resta pas longtemps à Fribourg et partit de nouveau. De nouvelles plaintes arrivèrent à l'autorité. Une banque de Payerne, notamment, a signalé un prêt fait à S. sur des titres que, vraisemblablement, celui-ci a détournés et qui appartiendraient à une commune.

Une caisse d'épargne d'un district a fait à S. un prêt important, sans autre garantie que sa parole et le prestige de ses fonctions.

S. menait, paraît-il, une existence dissipée.

Conseil d'Etat

Séance du 19 avril

Le Conseil ratifie la nomination de M. Edouard Gros, à Genève, en qualité de privat-docent à la Faculté des lettres de l'Université, pour l'enseignement des langues et littératures slaves.

Il nomme MM. Eugène Pasquier, à Posieux, et Léon Perritaz, à Villarod, inspecteurs du bétail; Louis Bersier, à Cormagnens, Joseph Dousse, à Planafaye (Villars-sur-Glâne), Paul Gevisiez, à Posieux, et Louis Perritaz, à Villarod, inspecteurs suppléants du bétail.

Il ordonne la mise sous séquestre des ruchers sis sur le territoire des communes de Gruyères et Broc, en raison de la constatation d'un cas d'acariose des abeilles dans la commune de Gruyères.

Il approuve: a) les nouveaux statuts et le règlement de la Société de laiterie d'Orsonnens; b) les plans d'aménagement de la forêt cantonale de Belfaux et des forêts communales de Villars-sur-Glâne, établis par M. Jules Darbellay, inspecteur des forêts.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir jeudi, 20 avril, à 8 h. 1/2, répétition générale au local (fête de Bulle).

« Mutuelle ». — Répétition au local; ténors, 8 h. 1/4; basses, 9 heures.

Fédération patriotique suisse. — Assemblée générale, ce soir, à 8 h., café de la Paix, suivie de deux causeries, par M. le Dr Maurice Roulet, président de l'Union civique de Genève, sujet: Karl Marx, le marxisme et les marxistes, et par M. Weigle-Naville, ingénieur à Genève, qui parlera de son voyage d'étude en Russie.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le prix du lait

L'assemblée des délégués de l'Union centrale des producteurs de lait, siégeant hier mercredi, à Berne, a pris acte des décisions du Conseil fédéral et des Chambres sur la prolongation de l'aide en faveur de l'industrie laitière. Elle a fixé le prix du lait à partir du 1er mai à sa base actuelle de 18 c. par kg. au lieu de production, en garantissant les prix correspondants pour le beurre et le fromage.

Conformément à l'esprit des délibérations parlementaires, cette garantie est subordonnée à l'observance des prescriptions concernant la restriction et l'amélioration de la production laitière.

Une fabrique ferme ses portes

La Gotthard Werke, fabrique de produits chimiques, à Bodio, a annoncé à ses ouvriers qu'elle était contrainte de les licencier du 15 mai jusqu'au 1er novembre, en raison du fait qu'elle a pour deux millions de marchandises dans ses magasins. Cette mesure réduit au chômage 80 personnes.

Les négociations qui avaient été entreprises à ce sujet entre les autorités cantonales et communales, et la direction des usines de la Lonza, et de la Motor Columbus de Baden, ne donnèrent aucun résultat.

Le commerce franco-suisse

La Chambre de commerce française, à Genève, rappelant les démarches faites en vue d'obtenir la suppression des surtaxes d'importation, instituées en France par la loi du 31 mars 1932, annonce le dépôt par le gouvernement français, sur le bureau de la Chambre, d'un projet de loi envisageant la possibilité de supprimer ou de diminuer lesdites surtaxes à l'égard de certains pays.

Si cette clause était acceptée par le parlement, elle permettrait de conclure entre la France et la Suisse, ajoute la Chambre de commerce précitée, un accord de réciprocité ramenant de 6 à 2 % la taxe applicable aux marchandises suisses importées en France et supprimant les mesures de rétorsion prises par le Conseil fédéral à l'égard des exportateurs français.

Si le projet de loi en question est adopté au cours de la session de mai par le parlement français, l'entente entre les deux pays pourrait intervenir dans un assez court délai.

Nouvelles de la dernière heure

Durant la traversée de M. Herriot et de M. Macdonald

Paris, 20 avril.

D'après le radio de l'Île-de-France: Favorisé par un temps splendide, le voyage de M. Herriot à bord de l'Île-de-France se poursuit dans les meilleures conditions. L'ancien président du conseil a eu mardi une première réunion de travail avec les experts. M. Herriot a déclaré que cette réunion avait été consacrée à l'élaboration du programme des questions à exposer à Washington et au sujet desquelles le délégué de la France fera connaître au gouvernement américain la position prise par le gouvernement français.

Londres, 20 avril.

Du Berengaria par radio: Dès l'arrivée à Washington, vendredi, de M. Ramsay Macdonald et des experts britanniques qui l'accompagnent, ces derniers entreront en conversation avec les délégués du département d'Etat. Le premier ministre britannique est entré en communication radiotéléphonique mardi avec Downing Street et avec sir Ronald Lindsay, ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis.

M. Herriot décline les invitations à prendre la parole

Washington, 20 avril.

M. Herriot, ainsi que les membres de la délégation française, résideront, pendant leur séjour à Washington, à l'hôtel Mayflower où les « appartements présidentiels » ont été réservés pour l'ancien président du Conseil français. L'ambassade de France, en effet, est trop exigüe pour que le chef de la délégation puisse y être logé dans des conditions satisfaisantes.

Depuis que le voyage de M. Herriot aux Etats-Unis a été décidé officiellement, l'ambassade de France est sollicitée de tous côtés par des associations américaines ou organisations, notamment des sociétés de radiodiffusion, qui désirent inviter l'ancien président du Conseil à prendre la parole devant le public américain. M. Herriot a fait savoir que, en raison des conditions spéciales dans lesquelles il était appelé à remplir sa mission, il désirait s'abstenir d'accorder des interviews ou de prononcer devant le microphone des allocutions de caractère politique. M. Herriot a donc jusqu'à présent refusé tout engagement. Toutefois, avant son départ des Etats-Unis, l'ancien président du Conseil doit passer à New-York la journée du 28 avril. Il assistera vraisemblablement à un banquet offert par les sociétés françaises et franco-américaines.

Ce que les Etats-Unis espèrent des entretiens

New-York, 20 avril.

Rappelant que MM. Macdonald et Herriot, partant pour l'Amérique, ont précisé qu'ils venaient en mission d'information et non pour conclure des accords précis, le New York Evening Post écrit:

« Quoique de telles déclarations nous soient un bon avertissement de ne pas fonder de trop grands espoirs sur les négociations prochaines, il est cependant vrai que de leur succès dépend la possibilité d'aboutir à des résultats effectifs à la conférence économique, dont M. Herriot et M. Macdonald sont considérés comme venant préparer les voies.

« M. Roosevelt a pris l'initiative d'un effort déterminé pour sauver la conférence économique du sort de la conférence du désarmement; il a assumé la responsabilité de tenter la réalisation d'accords préliminaires sur une politique économique commune au moyen de conversations individuelles avec les envoyés spéciaux des nations participant à la conférence. S'il échoue, la conférence peut aussi bien être abandonnée.

« S'il réussit, il est possible qu'en cette quatrième année de dépression, une action internationale concertée puisse, dans une certaine mesure, être entreprise. Il est encourageant que MM. Herriot et Macdonald viennent dans cet esprit de sincérité et de bonne volonté qu'ils ont déjà manifesté. Ils peuvent être assurés d'être accueillis aux Etats-Unis dans le même esprit. »

A la future conférence économique

Washington, 20 avril.

(Havas.) — On estime que l'abaissement des tarifs douaniers qui sera recherché à la conférence de Londres permettra aux débiteurs européens de payer plus facilement leurs dettes de guerre au moyen d'exportations de marchandises. M. Roosevelt proposera d'étudier une réduction générale des pourcentages de la couverture métallique des banques d'émission du monde, laquelle est actuellement fixée de 33 à 40 % de la circulation monétaire.

Protestation anglaise contre le traitement infligé aux juifs en Allemagne

Manchester, 20 avril.

(Havas.) — Une grande assemblée de protestation a eu lieu groupant plusieurs milliers de personnes afin de s'élever contre les persécutions et les mesures dont sont victimes les juifs en Allemagne, sous le régime hitlérien. L'assemblée demande l'intervention du gouvernement britannique en faveur des israélites en Allemagne.

Au gouvernement allemand

Berlin, 20 avril.

Le chancelier Hitler a présidé, hier mercredi, un conseil des ministres.

A l'ordre du jour il y avait la question de l'admission dans les universités; des restrictions y seront apportées visant, avant tout, les étudiants d'origine israélite.

Le cabinet a discuté aussi les problèmes de politique extérieure. M. Goering a fait part de ses impressions de Rome, et le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la démarche faite par le chargé d'affaires allemand à Londres. Aucune information n'étant publiée sur son résultat, il est permis de supposer que la réponse britannique n'a pas été des plus favorables. Certains journaux parlent d'une aggravation de la situation extérieure depuis la dernière séance de la Chambre des communes. D'autres, tout en protestant contre l'immixtion des parlementaires anglais dans les affaires intérieures de l'Allemagne, constatent que le sentiment britannique est un fait dont elle sera obligée de tenir compte.

« Il s'agit, écrit la Germania, d'un fait politique que nous devons prendre au sérieux; lorsque des milieux germanophiles se croient eux-mêmes atteints dans leurs convictions parce que les juifs et d'autres minorités ont été traités injustement aux yeux des Anglais, une protestation officielle allemande ne peut pas effacer ces ressentiments. »

La Vossische Zeitung déclare, de son côté:

« Nous contestons aux Anglais le droit moral de nous critiquer, mais nous ne pouvons négliger l'importance politique de leur attitude. Nous ne sommes pas dans la position inattaquable de la Russie, ni même dans la situation de l'Italie, qui peut tout au moins attendre. Nous sommes obligés ou de vivre d'accord avec les autres ou de nous dresser contre eux, afin d'atteindre nos buts extérieurs, malgré leur résistance.

« Il n'est pas intéressant de se demander si la politique extérieure doit primer la politique intérieure; il suffit de constater que, entre l'une et l'autre, il existe des rapports qui doivent être examinés avec le plus grand soin. »

M. von Papen et le Saint-Siège

Rome, 20 avril.

Le Saint-Siège ne désire pas et ne peut guère modifier actuellement la tendance des catholiques allemands, objet du voyage de M. von Papen à Rome. Il ne le désire pas, parce qu'il faudrait abandonner des positions acquises qui sont très fortes: d'une part, des concordats avec les Etats du sud de l'Allemagne qui définissent très heureusement le rôle de la religion dans l'école publique et mettent la désignation des évêques dans la main du Pape; d'autre part, toutes les œuvres sociales.

Il ne le peut pas, en ce sens qu'il faudrait, ou bien rapprocher M. von Papen du Centre ou bien seconder M. von Papen dans la création d'un groupe catholique dissident; cela ne peut se faire, car les conséquences en seraient extrêmement graves.

M. Paul Claudel s'est embarqué à New-York pour la France

New-York, 20 avril.

M. Paul Claudel, ambassadeur de France, s'est embarqué mardi soir sur le Paris. Il a été salué à son départ par M. Jules Henry, conseiller de l'ambassade de France à Washington, au nom de M. de Laboulaye, le nouvel ambassadeur.

Passage de notables chinois

Varsovie, 20 avril.

Hier soir mercredi, 65 militaires chinois ont passé en gare de Varsovie, parmi lesquels le maréchal Sou Ping Ouen et le fameux général Ma. Battus par les Japonais, ils se réfugièrent en Russie, furent internés à Tomsk. Ils regagnent maintenant la Chine par Berlin et Marseille.

Le gouvernement soviétique remet un mémorandum à l'ambassadeur du Japon

Moscou, 20 avril.

Les journaux russes publient un communiqué annonçant que M. Karakhan a reçu M. Hirota, ambassadeur du Japon, à propos de la situation alarmante que crée le différend du chemin de fer de l'Est chinois.

M. Karakhan a prié l'ambassadeur du Japon de lui apporter une réponse sans délai. Il a, en outre, remis à l'ambassadeur un mémorandum apportant des précisions sur l'affaire des locomotives et des wagons, objet du litige.

Au cours de son entretien avec l'ambassadeur japonais, M. Karakhan a rappelé à celui-ci que le gouvernement soviétique s'était fié jusqu'ici aux assurances réitérées que lui avait données le gouvernement de Tokio que les droits et les intérêts de l'Union des Soviets, concernant le chemin de fer de l'Est chinois, seraient strictement respectés. Pourtant, l'Union des Soviets ne peut plus se satisfaire maintenant des explications du Japon, qui invoque l'état de guerre pour justifier le préjudice porté à l'exploitation de la ligne de l'Est chinois.

M. Karakhan a insisté, enfin, sur ce fait que des arrestations massives de citoyens soviétiques ont été gardés plus d'une année en prison sans jugement et soumis à des outrages et des tortures auxquels les gendarmes et les sujets japonais au service de l'Etat mandchou ont pris une part directe.

Les biens des jésuites confisqués en Espagne

Madrid, 20 avril.

Au cours du conseil de cabinet qui s'est tenu mardi à Madrid, les ministres ont approuvé le décret confiant au ministre de l'Instruction publique la gérance des biens provenant de la Compagnie de Jésus à Grenade, Salamanque, Alicante, Burgos et Murcie.

M. Motta

chez le Pape et chez le « Duce »

Rome, 20 avril.

M. Motta, conseiller fédéral, a été reçu, hier mercredi, par le Pape au Vatican et par le chef du gouvernement italien au Palais Venezia. Pie XI a accordé au chef du Département politique une audience spéciale, à laquelle assistait aussi Mme Motta. L'entretien se prolongea pendant une demi-heure. M. Motta fut introduit auprès du Saint-Père par le colonel Hirschi, commandant de la garde suisse.

L'entretien de M. Motta avec M. Mussolini se prolongea aussi pendant une demi-heure. Il eut un caractère strictement privé et fut extrêmement cordial.

La vitesse en avion

Paris, 20 avril.

(Havas.) — Suivant l'Auto, le commandant Bernasconi, directeur de l'école de haute vitesse de Desenzano (Haute-Italie), aurait battu le record de vitesse en avion d'Angello en volant à une vitesse horaire de 700 km. 106.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Chanoine G. Arnaud d'Agnel, docteur en théologie. Le mariage. — Un volume in-18 jésus. Prix: 10 fr. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Le mariage n'est pas une rencontre, ni une aventure, ni une tentative, ni une fête mondaine, mais la fondation et le lien d'un de ces foyers dont les nations sont faites; en sorte que la stabilité et la prospérité des peuples découlent de la solidité des foyers et, par conséquent, de l'idée qu'ils se font du mariage. Tel est le principe central, et tout traditionnel, autour duquel s'ordonne l'exposé ferme, lucide et vivant du chanoine G. Arnaud d'Agnel.

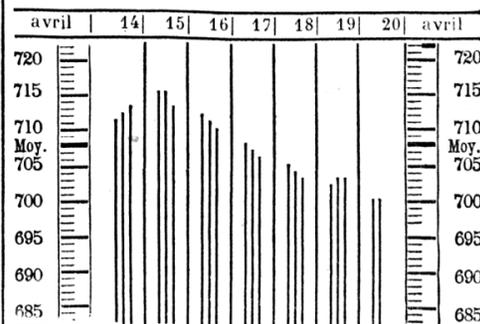
Grandeur, décadence et exaltation, dit-il. La grandeur est celle de la famille humaine sortie des mains du Créateur; la décadence a été le fruit du péché d'Adam; l'exaltation est l'œuvre du Christ élevant le mariage au niveau d'une institution sainte. Tout l'effort de l'auteur tend à démontrer que cette « moralité » du mariage répond à une exigence des faits: indissolubilité du lien conjugal, erreur du divorce, rôles du mari et de la femme, soins des enfants qui constituent la fin de la société conjugale, cas de nullité qui doivent être retenus... l'auteur rappelle ainsi « qu'il est impossible d'entourer le mariage de plus de respect et d'admiration » que ne l'a fait l'Eglise catholique.

Le mariage prendra place auprès des ouvrages les plus sûrs que nous ayons sur la question; il les condense et les résume presque tous. C'est l'œuvre d'un théologien, d'un psychologue et directeur de conscience auquel on doit nombre de publications de valeur.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

20 avril

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Table with 2 rows of temperature data. The first row shows temperatures at 7 h. m., 11 h. m., and 7 h. soir. The second row shows temperatures at 14, 15, 16, 17, 18, 19, and 20 hours. Values range from approximately 6 to 18 degrees Celsius.

CHANGES A VUE

Le 20 avril, matin

Table of exchange rates for various currencies. Columns include 'Achat' and 'Vente' rates. Currencies listed include Paris (100 francs), Londres (1 livre sterling), Allemagne (100 mares or), Italie (100 liras), Autriche (100 schillings), Prague (100 couronnes), New-York (1 dollar), Bruxelles (100 belgas), Madrid (100 pesetas), and Amsterdam (100 florins).

Secrétaire de la rédaction: Armand Spicher.

CHRONIQUE MÉDICALE

Une enquête sur la vaccination préventive de la tuberculose par le B. C. G. dans les familles de médecins

Rappelons d'abord que « B. C. G. » est une abréviation pour « Bacille Calmette-Guérin », appelé ainsi du nom des deux célèbres professeurs français qui l'ont découvert.

Le professeur Calmette a entrepris sur la vaccination antituberculeuse une enquête qu'il a limitée exclusivement à des médecins pères de famille ayant prémuni leurs propres enfants avec le B. C. G. aussitôt après la naissance. Dans la pensée du professeur, une telle enquête devait avoir une singulière valeur, puisque personne ne peut fournir sur ce sujet des renseignements plus précis, ou émettre une opinion mieux fondée, que ces médecins qui ont observé, avec toute la compétence et le soin désirables, les effets, proches et éloignés, du B. C. G. sur des sujets dont la santé leur est particulièrement chère. On se rappelle que le B. C. G. a provoqué des critiques et suscité des controverses au cours du procès de Lubeck. Dans ces conditions, le « référendum » des médecins devait être particulièrement instructif.

Par le fichier institué à l'Institut Pasteur, on a pu relever les noms des médecins qui s'y sont fait connaître, depuis juillet 1924, comme ayant prémuni leurs enfants. Le 12 septembre 1932, un bref questionnaire a été adressé à 282 médecins répartis dans presque tous les départements. Presque tous (280 exactement) se sont empressés de répondre aux questions posées.

« On ne saurait douter, écrit le professeur Calmette, que celui qui en aura pris connaissance et qui n'a pas encore l'habitude d'employer régulièrement le B. C. G. pour la vaccination préventive de tous les nouveau-nés qu'il met au monde, se libérera désormais de toute hésitation, et de ce qu'il estimait être un scrupule de conscience parce qu'il se sentait insuffisamment informé. »

Le nombre total des enfants de familles médicales vaccinés de juillet 1924 au 12 septembre 1932, et touchés par l'enquête, a été de 514. D'après leur âge, ces enfants se répartissent ainsi : de moins de 1 an, 91 ; de 1 à 2 ans, 90 ; de 2 à 3 ans, 95 ; de 3 à 4 ans, 68 ; de 4 à 5 ans, 54 ; de 5 à 6 ans, 56 ; de 6 à 7 ans, 39 ; de 7 à 8 ans, 17 ; de 8 à 9 ans (vaccinations de 1924, première année de mise en pratique de la méthode), 4. Sur ces 514 enfants, 60 ont vécu en contact bacillaire certain et 43 en milieu suspect. 140 ont subi une ou deux revaccinations, généralement à 1 et à 3 ans.

Il en est mort, au total, dans la période indiquée, exactement 7, soit 1,3 pour 100, dont un seul de maladie supposée tuberculeuse. Ce seul décès, mentionné comme dû à une méningite, se rapporte à un enfant âgé de trois ans qui avait été opéré d'une appendicite quatre mois avant sa mort ; il n'avait pas été revacciné depuis sa naissance et était en contact avec une bonne qu'on reconnut être bacillaire. Les 6 autres décès sont dus à la coqueluche, à la broncho-pneumonie, à l'invagination intestinale, à la bronchite capillaire, à la dysenterie et à une mort accidentelle.

Au 15 septembre 1932, 507 enfants vivaient. A cette date, leur état de santé était indiqué sur les feuilles d'enquête par les qualificatifs suivants : excellent, 221 ; parfait, 42 ; très bon,

95 ; très satisfaisant, 6 ; bon, 131 ; satisfaisant, 8 ; passable (ou malingres), 4.

Sur les 280 médecins qui ont répondu à l'enquête, 118 ont vacciné outre leurs propres enfants, un total de 7017 autres enfants de leur clientèle, et 27 autres médecins vaccinent systématiquement tous les enfants qu'ils mettent au monde.

Les 280 praticiens sont unanimes à déclarer que la vaccination B. C. G. est inoffensive.

Le professeur Calmette résume quelques conclusions qui se dégagent de l'enquête et qui viennent s'ajouter à celles des 46 rapports de savants étrangers que l'Institut Pasteur a publiés en mai 1932.

La parfaite innocuité du B. C. G. est une fois de plus confirmée.

L'application du B. C. G. supprime presque totalement la mortalité tuberculeuse dans la première année de la vie. Le docteur Huchard, de Noyon, relate ceci : « Dans une famille où le père est tuberculeux (réformé de guerre 100 pour 100), les trois derniers enfants vaccinés (8 ans ½, 2 ans, 8 mois) et jamais séparés sont les seuls bien portants. Les sept autres, aînés, sont tous plus ou moins touchés par la tuberculose. » Le docteur Beuchard, de Saint-Michel-sur-Orge écrit : « Si j'avais personnellement des enfants, je les vaccinerais tous sans hésitation, persuadé que je suis que, si l'on vaccinait tous les nouveau-nés, on ferait disparaître la tuberculose humaine. » Remarquons que le docteur Rubenthaler, d'Arcachon, déclare : « La vaccination préventive par le B. C. G. représente à mes yeux la seule prophylaxie possible de la tuberculose en dehors des précautions d'hygiène élémentaire qui ne sont d'ailleurs pas exclues par la vaccination. Je crois que celle-ci ne peut pas préserver un organisme soumis à des contagions massives et répétées. A mon avis, elle préserve efficacement contre les contaminations de hasard ne se répétant pas continuellement. J'affirme ma confiance en cette méthode. »

La vaccination préventive de la tuberculose par le B. C. G. a constamment pour conséquence une importante diminution de la mortalité générale des enfants du premier âge. Elle contribue aussi à rendre les enfants plus résistants aux diverses maladies du jeune âge (rougeole, coqueluche, infections pneumococciques, entérites) que les enfants non vaccinés vivant dans les mêmes conditions. Ainsi, le docteur Lasnet, médecin général inspecteur, directeur de la santé publique en Algérie, déclare : « Les médecins ont été unanimes à me déclarer que, d'une manière générale, les enfants ainsi vaccinés avaient plus de résistance aux infections et que le taux de leur mortalité était sensiblement abaissé. »

Les craintes qui avaient été manifestées, au début, d'un retour possible du B. C. G. à la virulence doivent être définitivement abandonnées. Il est arrivé plusieurs fois qu'on ait injecté, à des enfants sous la peau, et à des adultes dans les veines, des doses formidables de B. C. G. (jusqu'à un centigramme) et il n'en est jamais résulté aucun accident, ni immédiat, ni tardif. Le nombre des vaccinations effectuées en France depuis le 1^{er} juillet 1924 jusqu'au 1^{er} novembre 1932 a été de 508,095 ; en dehors de la France, plus d'un demi-million d'enfants avaient été vaccinés avant 1932. Partout, on a constaté que la morbidité tuberculeuse et la mortalité générale des jeunes enfants étaient considérablement réduites. Les enfants vaccinés avec le B. C. G. à leur naissance, et qui ont actuellement atteint ou dé-

passé l'âge de dix ans, n'ont fourni aucune morbidité tuberculeuse.

Il est démontré actuellement que l'immunité conférée par la première vaccination, aussitôt après la naissance, dure encore à l'âge de cinq ans. Il est toujours utile, sinon indispensable, de revacciner périodiquement, par exemple à un an, trois ans, sept ans et quinze ans. Ces revaccinations peuvent être faites, comme la première, par voie buccale (par la bouche), car il est maintenant démontré que, chez les enfants de tous âges, et même chez l'adulte, l'absorption intestinale des microbes-vaccins est généralement assez constante.

Il importe d'étendre l'emploi du B. C. G. à tous les enfants qui viennent au monde, même dans les familles en apparence parfaitement saines, car nul ne sait à quelles contaminations insoupçonnables elles peuvent se trouver, un jour ou l'autre, exposées.

Toutefois, le professeur Calmette refuse d'appuyer la proposition, faite par un certain nombre de médecins, de rendre la vaccination B. C. G. obligatoire : « Ce n'est, certes, pas que nous craignons quelque accident dont cette vaccination pourrait être rendue responsable, car nous sommes absolument sûrs de son innocuité. Mais il convient de tenir compte de la psychologie des familles. Si l'on oblige celles-ci à vacciner leurs nouveau-nés, et que quelque incident de santé survienne ensuite chez ces derniers, la mère, le père, les voisins parfois, s'empresseront de mettre cet incident sur le compte du vaccin. Nous pensons que le B. C. G. doit pénétrer dans les mœurs avant d'être imposé par la loi. Il en a été ainsi pour la vaccination antivariolique de Jenner. »

Après la publication de cette enquête par le professeur Calmette, deux communications ont été faites à l'Académie de médecine de Paris au sujet de l'emploi du B. C. G.

M. G. Kern a relaté les résultats des cinq années de pratique de cette vaccination préventive dans l'arrondissement de Thann (Haut-Rhin). Au cours de ces cinq années (1927-1931), on a enregistré, dans l'arrondissement, 6426 naissances ; 2304 de ces nouveau-nés ont été vaccinés avec le B. C. G. La mortalité générale infantile de zéro à quatre ans a été, pour l'année 1931 et pour l'ensemble de la population infantile de l'arrondissement, non-vaccinés et vaccinés réunis, de 5,4 pour 100 seulement, alors que la moyenne des neuf années précédentes, depuis 1922, avait été de 9,8 pour 100. Au cours de l'année 1931, sur un total de 1332 naissances vivantes enregistrées, 632 enfants n'ont pas été vaccinés et 700, soit 52,5 pour 100, l'ont été. La mortalité a été, pour ces enfants de moins d'un an, 8,3 pour 100 pour les non-vaccinés et 3,1 pour 100 pour les vaccinés. « Il apparaît manifeste, dit M. Kern, que les enfants vaccinés se développent en général mieux et sont plus résistants que les non-vaccinés aux maladies du jeune âge. C'est une constatation qui est faite, non seulement par beaucoup de médecins, mais par les familles elles-mêmes. »

Le docteur Ph. Bréhon a relaté les résultats de six années d'application de cette vaccination préventive à la Compagnie des mines de Béthune où, depuis 1926, tous les enfants qui viennent au monde normalement constitués sont vaccinés avec le B. C. G. dans les dix premiers jours de leur vie. Pendant ces six années, 5004 enfants ont été vaccinés, et ceux qui ont vécu ont pu être suivis au moins jusqu'à l'expiration de leur première année. Sur ce nombre, 444 sont nés en milieu tubercu-

leux, dont 215 de mères tuberculeuses ou suspectes. La mortalité générale de la première année, pour ces 5004 enfants, a été de 218, soit 4,35 pour 100. De ces 218 décès, 35 sont survenus en milieu contaminé ou suspect, soit 7,8 pour 100 seulement. Les principales causes de mort des enfants vaccinés ont été, pour la première année, la broncho-pneumonie et la gastro-entérite. La mortalité correspondante avait été réduite à 6,88 pour 100 en 1927. La vaccination antituberculeuse a pu diminuer cette mortalité générale de plus de 2,5 pour 100 : 4,35 au lieu de 6,88. Le docteur Bréhon a pu continuer à observer au delà d'un an 4734 des enfants vaccinés, dont 4341 en milieu sain et 393 en milieu tuberculeux. Sur les 4734 enfants, 2 sont morts en milieu sain, avec des symptômes de méningite aiguë. Il s'est produit, en outre, 52 autres décès. La mortalité générale de ces 4734 enfants a été, au cours de six années et pour l'ensemble des enfants âgés de un à six ans, de 1,14 pour 100 seulement. « C'est un chiffre tellement bas, conclut le docteur Bréhon, qu'il est non seulement impossible de contester au B. C. G. des effets de protection contre l'infection tuberculeuse de l'enfance, mais encore une action manifestement favorable sur la résistance aux maladies du jeune âge. »

PUBLICATIONS NOUVELLES

Arc-en-ciel balkanique, par José d'Orient. Un volume in-8°, 3 fr. 50, relié 6 fr. 50. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Les Balkans constituent aujourd'hui un groupe ethnique ne comprenant pas moins de six Etats qui furent longtemps sous la dépendance d'un seul : par ordre alphabétique, l'Albanie, la Bulgarie, la Grèce, la Roumanie, la Serbie et la Turquie, héritières, y compris la dernière, de l'empire ottoman défunt.

De par la forme de gouvernement, de par les lois et les institutions, ces Etats sont parfaitement distincts l'un de l'autre. Ils forment encore un tout par les mœurs, et même par la langue, et rien n'est moins loin de la manière de vivre d'un paysan bulgare, par exemple, que celle de son ancien compatriote turc ou grec, marqués, tout autant que lui, de la griffe des sultans.

Dans les villes, la ressemblance est encore plus nette. Le cachet d'occidentalisme qu'on y remarque tient à la concentration, particulièrement dans les ports, de ces communautés de juifs « sépharadins » qui sont exactement pareilles, par leur organisation, leurs œuvres et leurs écoles, à tels points divers de la péninsule. A vrai dire, cette population constitue une sorte d'Etat nouveau, fondu dans tous les autres, ce qui a permis de porter à sept le nombre de groupes passés en revue dans cette monographie balkanique et d'intercaler « Sépharad » que vous cherchez en vain sur la carte. « Sépharad » est la traduction du mot Espagne, d'où furent chassés les ancêtres des juifs qui peuplent aujourd'hui les rives du Bosphore ou du Vardar. C'est surtout une entité morale, car les juifs orientaux, en dehors de la langue, sont marqués de traits introuvables chez leurs frères « achkénazims » ou allemands.

Cet ouvrage ne vise pas à être un « documentaire » indigeste bourré de statistiques et de considérations politiques. Il entend, au contraire, faire connaître la vie même des peuples, par le récit direct d'un de ses nationaux. C'est l'expression toute simple, mais saisissante de faits vus, d'aventures vécues, d'émotions ressenties.

Le feu à bord

par Paul SAMY.

Le jeune docteur s'en allait du moins avec un peu d'elle, avec ces feuillets du travail de Madeleine où, derrière les abréviations scientifiques, il comptait découvrir une parcelle de l'âme de celle qu'il aimait.

Elle n'était pas, pensait-il, différente des autres femmes. Qu'elles fussent romancières ou scientifiques, leurs sentiments intimes perçaient toujours à travers les inventions de leur imagination ou les travaux de leur esprit.

Or, la thèse qu'avait entreprise la jeune fille ne devait pas aborder seulement le problème spécial des centres nerveux et des désordres vésaniques qui découlent de graves lésions mais aussi certaines atteintes qualifiées d'élémentaires et qui produisent, entre autres phénomènes, la mélancolie et cette tristesse malade consécutive de troubles de l'esprit et du cœur.

Il y avait là matière à une étude autant psychologique que physiologique et le jeune docteur, assidu aux cliniques de Sainte-Anne, était curieux de savoir comment Madeleine avait traité la question si souvent fouillée par les maîtres de la science neurologique.

Elle ne pouvait que résumer l'ensemble de ces travaux, car elle était trop inexpérimentée pour y ajouter un complément qui ne fût pas une tendance de sa personnalité sentimentale.

Tout en gagnant la rue Cabanès, le docteur Tainturier se livrait à ces réflexions, s'étonnant que le professeur Berthier, consulté, n'eût pas

dirigé l'attention de sa fille sur d'autres sujets moins ardue.

Mais le vieux savant avait toutes les faiblesses à l'égard de Madeleine.

Sa première opposition à la carrière qu'elle voulait entreprendre, oubliée, il avait l'orgueil de l'intelligence de la jeune fille dont le travail n'excluait pas la grâce et les sentiments de tendresse pour ses parents.

Sa femme et lui adulaient cette enfant et, bien souvent, avaient rêvé pour elle d'une union qui eût peuplé leur foyer de petits-enfants.

Il n'était même pas dit qu'ils n'eussent jeté les yeux sur le docteur Tainturier ; car ils n'étaient point si aveugles qu'ils n'eussent remarqué l'affection de ce dernier pour Madeleine et que celle-ci, croyaient-ils, semblait partager.

Les deux époux s'en étaient entretenus avant leur départ pour Vichy et pensaient que le médecin attendait que Madeleine se fût libérée de sa thèse pour leur demander sa main.

Ils n'en eussent point douté s'ils avaient pu voir les deux jeunes gens, quarante-huit heures après la visite d'Henri à la rue Servandoni, s'en aller de compagnie vers un restaurant célèbre de la rue de Tournon.

Le docteur Tainturier, suivant sa promesse, était venu dans l'après-midi rapporter à la jeune fille son travail.

— Cela va-t-il ? lui demanda Madeleine.

— Oui, pas mal. Vous connaissez votre sujet et votre mémoire érudite vous permettra de satisfaire la curiosité de vos examinateurs.

— Vous me déclarez cela d'un air qui en dit long, fit la jeune fille, en feuilletant les pages qu'Henri lui avait remises. Voyons, qu'est-ce qui vous tracasse là-dedans ? Vous m'avez promis de parler en toute franchise.

— Presque rien, fit-il. Votre exposé est très clair et appuyé par des faits et des observations péremptoires comme dit le professeur Malingret. C'est la conclusion que j'aime moins. Oh ! non qu'elle n'émane d'un sentiment, d'une sensibilité très humaine, mais elle sort tant soit peu du caractère exclusivement scientifique d'une thèse par sa tendance morale.

— Oh ! Henri, il m'est bien permis de m'apitoyer sur le sort de ces malheureux privés de raison. Il ne faudrait pas avoir de cœur pour ne point compatir à leur état.

— Je ne doute pas que vous n'en ayez beaucoup, fit-il en souriant, à l'égard de toutes les souffrances, et par là, vous montrez toute votre exquise féminité. Mais vos attendrissements ne sont pas à leur place dans ce travail. Ils lui enlèvent un peu de son allure didactique. La pitié du médecin est dans ses soins. Que deviendrait-il s'il devait s'émouvoir et pleurer devant les plaies qu'il pense, le mal qu'il combat ou les chairs qu'il ouvre ? Sa profession veut qu'il s'extériorise des contingences morales. Elles nuiraient au sang-froid qui est nécessaire aux graves fonctions qu'il exerce.

— En bref, fit-elle, il faut s'habituer à n'avoir pas de cœur.

— Seulement à ne pas montrer qu'on en a. On y arrive à la longue, par l'exercice de la volonté, comme dit Théodore Ribot, que vous citez d'ailleurs dans les maladies de la mémoire.

— Bien ! Bien ! fit-elle, en bifant de quelques coups de crayon la dernière page de sa thèse. Et à part cela ?

— C'est très bien, mademoiselle Berthier, dit le docteur Tainturier, avec félicitations du jury.

— Vrai !

— Tout ce qu'il y a de plus vrai. J'ai dit ce que j'avais à dire, rien de plus, rien de moins. Et

vous pouvez livrer votre travail à l'impression et en envoyer les bonnes feuilles à vos examinateurs. Madeleine parut heureuse.

— Merci ! Henri, dit-elle, vous me rassurez complètement. J'avais une telle peur ! Comme à la veille de mes examens, vous me donnez du courage.

— Que ne puis-je vous en donner un autre ! fit-il un peu tristement.

— Celui-là, mon pauvre ami, dit-elle, il ne faut pas y compter, je ne l'aurai jamais.

Et, pour corriger ce qui dans sa réponse pouvait peiner son ami, très vite elle dit :

— Où dinons-nous ce soir ?

— Chez Fayot, notre table est retenue. Je viendrai vous prendre en auto à 7 heures.

— Mais non, Henri, nous irons à pied, comme deux bons copains.

Et c'est ainsi qu'ils avaient pédestrement gagné la rue de Tournon, marchant du même pas, lui heureux de la sentir à ses côtés et sous sa protection. Mais elle ? Où était son esprit, quelles étaient ses pensées ? Comme il aurait voulu le savoir !

Au restaurant, brillant d'éclairage, ils s'assirent à une table de coin, près de la baie d'où ils apercevaient la rue derrière le rideau de buis qui les isolait des passants.

Ils se distrayaient en regardant la salle qui s'était remplie de dîneurs et de dîneuses, clientèle d'occasion, car les Parisiens qui fréquentaient d'ordinaire l'établissement resté à la mode, avaient fui la capitale pour les villes d'eaux ou les plages maritimes.

Il y avait là surtout des étrangers, hommes et femmes, jacassant dans toutes les langues et sur tous les tons.

(A suivre.)

†

Monsieur Robert Morel, à Bienne ;
Madame veuve Marie Chofflon-Bovet, à Bienne ;
Monsieur et Madame Joseph Morel-Castella et leurs enfants, à Fribourg et Territet ;
Monsieur et Madame Curty-Chofflon et leurs enfants, à Villarimboud ;
Monsieur et Madame Morel-Chofflon, à Vevey ;
Monsieur Elie Chofflon, à Autigny ;
ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Lina MOREL
née Chofflon

leur chère et regrettée épouse, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, enlevée à leur affection le 19 avril, après une pénible maladie, munie des sacrements de l'Eglise.
L'office d'enterrement aura lieu à Fribourg, à l'église de Saint-Pierre, le 22 avril, à 8 h. 1/2. Départ de l'hôpital des Bourgeois à 8 h. 1/4. Récitation du chapelet à 6 heures du soir. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Mademoiselle Lucie Pauli, à Progens ;
Monsieur et Madame Lenweiter-Pauli et leurs enfants, à Estavayer-le-Lac ;
Mademoiselle Aurélie Pauli, aux Sciernes d'Albeuve ;
Madame veuve Léonard Pauli et ses enfants, à Progens,
ainsi que la parenté,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Rosine PAULI

leur chère sœur, belle-sœur, tante et cousine, pieusement décédée le 18 avril, dans sa 45^{me} année, munie des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu à Progens, vendredi, 21 avril, à 10 heures.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A.
FRIBOURG
Cercueils - Couronnes Automobiles funéraires

CAPITOLE
Ce soir, à 20 h. 30
dernière représentation de
BABY
Le film le plus gai, avec la ravissante
ANNY ONDRA
Téléph. 1300

Vente d'immeubles
Les héritiers de feu M. le révérend doyen Maurice Margueron, à Cottens, exposeront en vente, par voie d'enchères publiques volontaires, le **jeudi 27 avril 1933, dès 2 heures de l'après-midi**, dans une salle particulière de l'hôtel de la Gare, à Cottens, les immeubles qu'ils possèdent au dit lieu, comprenant : maison d'habitation avec jardin, près et champs, divisés en cinq lots. 11852
Les conditions de vente sont déposées en l'étude du notaire soussigné, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.
P. Blanc, notaire.

CINEMA ROYAL
Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du formidable succès de
Maurice Chevalier
Tél. 7.14

POUR VOS LÉGUMES FRAIS, à des prix bon marché, adressez-vous chez
GALMÉS frères, primeurs
avenue de la Gare, 5
rue de Lausanne, 57
Pour vendredi et samedi :
très belles ASPERGES du Valais
à Fr. 1.35 le kg.
Superbes épinards à Fr. 0.65 le kg.
Ménagères, profitez !

Mesdemoiselles Louis Morard, à Bulle ;
Le Révérend Père Morard, O. P., à Fribourg ;
Monsieur et Madame Emile Morard et leurs enfants, à Bulle ;
Le docteur et Madame Casimir Morard et leurs enfants, à Fribourg ;
Madame Paul Morard et ses enfants, à Bulle, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur douloureuse épreuve par leurs prières et leur sympathie, le Cercle d'études des jeunes filles, le Cercle conservateur de Bulle, la Société de chant l'Espérance, les fermiers, les employés, les maîtres d'état et les amis de leur chère défunte.

DÉPOSITAIRES- VOYAGEURS (EUSES) visitant la clientèle particulière, peuvent s'adjoindre lotion végétale très recommandée. Forte provision. — S'adresser à **Mme veuve R. Cavalli**, produits « Tylla », La Chaux-de-Fonds.

Jeune homme sachant bien traire est demandé comme **VACHER**
Ecrire en indiquant l'âge et le gage désiré, à F. Cavin, Charbonney-s.-Morges (Vaud). Tél. 72.511

Domaine A VENDRE

Beau et grand domaine, à proximité d'un centre important ; excellent terrain, magnifique situation, Maison de maîtres Maison de ferme Grand rural et dépendances, à vendre pour cause de partage. Convierait à personne cherchant à placer des capitaux.
Adresser les demandes écrites sous chiffres J 16954 L, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE 1 caisse enregistreuse

d'occasion, si possible à deux services.
A la même adresse, on demande, pour le 25 avril,
1 sommelier parlant les deux langues, avec de bons certificats. S'adresser sous chiffres P 11849 F, à Publicitas, Fribourg.

Gesucht

junge rechtschaffene **Tochter** die den Ladenservice kennt und nâhen kann in Konfektionsgeschäft Deutsch und französisch. Eintritt 1. Mai oder nach Ueberkunft.
Gefl. Schriftl. Off. mit Lohnan-sprüchen unter Chiffres P 11847 F, an Publicitas, Fribourg.

A vendre

pour cause de décès, une faucheuse « Deering », à l'état neu. Prix : Fr. 120.-
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11848 F.

Séjour d'été

On demande à louer, en Gruyère, pour la saison, 2 ou 3 chambres, cuisine, le tout meublé. Faire offres par écrit à Publicitas, Fribourg, sous P 40421 F.

ON DEMANDE

tout de suite, une jeune fille pour aider à la cuisine. 40122
S'adresser : Pension Vuilleumier, 14, Pérolles, Fribourg.

STENO-DACTYLO LEÇONS

Travaux dactylographiques. Circulaires. 10036
Mme SCHMID, Vignetaz, 21.

VACHER

On demande un vacher expérimenté pour le 1^{er} mai. Pas au-dessous de 25 ans.
S'adresser sous chiffres P 40420 F, à Publicitas, Fribourg.

Bonne ménagère

propre et active, demandée pr tenue du ménage de deux personnes. Bons soins et bons gages.
S'adresser à Publicitas, Fribourg sous chiffres P 11850 F.

Ma **GRANDE VENTE** est une garantie de fraîcheur incomparable des marchandises que j'offre



Au Faisan Doré
J. AELLEN Tél. 9.37
Rue du Fir, 15 Fribourg

Poissons extra frais
Vendredi matin et dès jeudi après midi
GRANDE vente, **VOICI** mes **PRIX !!!**

Profitez !	1^{re} fraîcheur	Profitez !	
	la livre	la livre	
CABILLAUD d'Islande	— 90	BONDELLES vidées	2.20
CABILLAUD danois	1.10	FERRAS vidés	2.40
FILET de CABILLAUD	1.—	BROCHETS extra	2.—
FILET DANDIS	1.20	SOLES PORTION	1.80
GOLIN FRANÇAIS	1.90	SAUMON FRAIS	2.20

Toutes spécialités pour le Carême
Truites vivantes, escargots préparés, CUISSES de GRENOUILLES.
Pour les personnes éloignées, prière de se servir à notre banc, aux Cordeliers.
Service à domicile. Expédition par poste et C. F. F.

UN NOUVEAU LIVRE

de Mgr Besson
Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg
Discours
et
Lettres pastorales
1931-1932.
Prix : Fr. 5.75

En vente aux **Librairies Saint-Paul**
FRIBOURG

Confiez vos réparations de chaussures à la 11844

Cordonnerie économique

Rue Zähringen, 95
Vous serez toujours satisfait.
Semelles et talons
Dames : 3.90 seul tarif Messieurs : 4.90
On cherche et on porte à domicile : envoyez simplement une carte. M. Frey.

A VENDRE

MAISON, 3 appartements, confort, jardin, 2 minutes du tram, conditions avantageuses.
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11735 F.

SOUSSIONS

Le Conseil communal de Sommentier (Glâne) met en soumission les travaux de terrassement, maçonnerie et béton armé, charpente, couverture, ferblanterie et chauffage pour la construction d'une nouvelle église et cure.
Les entrepreneurs peuvent prendre connaissance des plans, cahier des charges et avant-métrés, au bureau de l'architecte, à partir de **lundi 24 avril**, de 10 à 12 heures, où ils peuvent également se procurer les pièces nécessaires. Les soumissions seront remises jusqu'au 4 mai à midi au bureau de l'architecte où elles seront ouvertes publiquement. Passé ce délai, aucune soumission ne sera prise en considération.
AUGUSTIN GENOUD, architecte diplômé, Boulevard de Pérolles, 91, Fribourg.

Êtes-vous sujet aux MAUX de TÊTE



Les soucis et les tracas journaliers, les travaux absorbants vous donnent souvent de violentes migraines qui vous abattent, anéantissent votre énergie et vous enlèvent la joie de vivre. C'est immédiatement la porte ouverte à la maladie. Si tel est votre cas, n'hésitez pas à déraciner le mal de tête le plus violent en faisant usage des Poudres KAFKA.

Souveraines contre toutes les affections dans lesquelles l'élément douloureux prédomine, les Poudres KAFKA agissent d'une façon soudaine là où beaucoup d'autres antinévralgiques ont échoué.

Les Poudres KAFKA sont employées avec succès contre les maux de tête, maux de dents, migraines, névralgies, rhumatismes, douleurs sciaticques, etc... Les Poudres KAFKA constituent le remède le plus scientifique, le plus sûr, le plus inoffensif, le plus populaire et le moins cher qui existe, puisque chaque poudre revient à 15 centimes.

Bien exiger : **POUDRES KAFKA**

La boîte de 10 poudres Fr. 1.50

En vente dans toutes les pharmacies

G. GICOT

LICENCIÉE ES SCIENCES COMMERCIALES
PROFESSEUR DE LANGUES

avenue Gambach, 17

MAUX DE TÊTE **CEPHALINE** Migraines
Douleurs **Petitat pharm. Yverdon** Insomnies

Antinévralgique préféré, sans effet nuisible
Plus de 35 ans de succès 410-1
Fr. 1.75 la boîte. Toutes pharmacies

La mise de bétail annoncée pour le
22 avril courant

n'aura pas lieu

AMÉDÉE GAPANY,
la Châtelaine, Verrerie de Semsales.

Au CAPITOLE

UN PYTHON GIGANTESQUE BLESSÉ A
MORT, AUX PRISES AVEC UN TIGRE
ROYAL DU BENGALÉ

DE CORSAIRE DE LA JUNGLE

LA PANTHÈRE NOIRE

DANS LES MACHOIRES D'ACIER D'UN
CROCODILE

UN SPECTACLE UNIQUE



chaque mètre
émeut !
chaque image
étonne !

... dans le mystère de la jungle
malaise où luttent avec férocité
les fauves les plus sauvages.

SEIGNEURS DE LA JUNGLE

Dimanche, 23 avril BUFFET DE LA GARE, CHÉNENS CASSÉE - CONCERT

Orchestre Gaug 11843
Le tenancier.

THÉÂTRE LIVIO - FRIBOURG — Mercredi 26 avril 1933
A 20 HEURES 30

UNIQUE CONCERT Wiener Süngeknaben

Direction : M. Hans URBANEK
Au programme : musique religieuse, profane,
chants populaires.

Places à Fr. 2.-, 2.50, 3.-, 4.- et 5.- (taxe en sus).
Location au magasin de musique L. von der
Weid, rue de Lausanne. 11812

DÈS DEMAIN VENDREDI

LE CHEF-D'ŒUVRE PASSIONNANT
SUR LA

CAPTURE DES GRANDS FAUVES

CE QUE VOUS N'AVEZ JAMAIS VU...

CE QUE VOUS NE REVERREZ PAS...

Spectacle glorieux et inouï



Les femmes qui
gagnent leur vie ap-
précient les produits
facilitant les travaux
de ménage, aussi a-
chètent elles le Bri-
llant „Buffle“, deux fois
plus profitable que l'
encaustique; il donne
aux parquets un éclat
merveilleux et
durable.

Nouveaux prix réduits:
Boîte de 1/2 kg Fr. 1.70
Boîte de 1 kg Fr. 3.20



A LOUER

pour le 25 juillet, un
1er étage, 4 chambres et
dép., rue P. Girard (vis-
à-vis Séminaire). 11816
S'adresser à P. Gummy,
avenue Montnach, 12,
Miséricorde.

A LOUER

appartement 4 pièces et
dépendances, chauff., cen-
tral, confort, jardin, so-
leil, tranquillité, à proximi-
té du tram.
S'adresser à Publicitas,
Fribourg, sous chiffres
P 11734 F.

ON DEMANDE jeune fille

scrupuleuse, active et de con-
fiance, pour servir au
café et aider au ménage.
Vie de famille. Entrée
tout de suite.
S'adresser sous chiffres
P 11839 F, à Publicitas,
Fribourg.

Situation

par fabrication chez soi,
propre et facile; peu de
frais, gros rapport, à cé-
der pour Fr. 2500.-. Tim-
bre-réponse. — Ecrire à
K. C. 2, poste restante,
Barre-Lausanne. 40419

Jeune homme

de langue allemande, dix-
huit ans, sachant faucher
et traire, connaissant les
chevaux, demande place
auprès d'agriculteur ca-
tholique. — Offres, en
indiquant le salaire, sous
P 40423 F à Publicitas,
Fribourg.

A louer

à la rue de Lau-
sanne, joli appartement
de 3 chambres, avec
cave et galetas. A la
rue de la Préfecture,
cinq chambres, cave et
galetas, terrasse avec
ou sans jardin. Banque
Udry et Cie.

ON DEMANDE

jeune fille

de 18 à 25 ans, présen-
tant bien, pour aider au
ménage et servir au café.
Adresser photo ou se
présenter; entrée le 1er
mai.

Adresser les offres à
Publicitas, Fribourg, sous
chiffres P 11831 F.

On demande

jeune fille connaissant
bien la tenue d'un mé-
nage et la cuisine et
pouvant aider un peu au
jardin. Bons soins et vie
de famille assurés. Gages
à convenir. — Adresser
les offres de service à
Case postale No 20851, à
Estavayer-le-Lac.

On demande à emprunter 5000 fr.

en second rang, après
Fr. 9000.-, sur une mai-
son, et 2 poses de prés et
champs, tax. Fr. 21.175.-.
Conditions à convenir.

S'adresser au notaire
Friolet, à Morat. 11710

Obésité

Messieurs, combattez cet
embonpoint par le port
d'une ceinture ventrière
de qualité. Très bas prix.
Envoi à choix. Indiquer
tour de l'abdomen.
R. Michel, spécialiste,
Mercerie, 3, Lausanne.

A vendre

du foin de 1re qualité,
ainsi que brebis avec
leurs agneaux, à choix.
S'adresser chez Jean
Clerc, à Rosé. 11311

La confiance...

est bien placée lorsqu'on s'adresse pour
toutes réparations de motos et vélos à
l'ancienne maison de confiance

F. LORSON, Vélos-Motos

Derrière chez Knopf FRIBOURG
Personnel consciencieux et expérimenté.



Agence générale à Fribourg à
Perrin et Bulliard,
agents généraux, Fribourg

Assurances sur la vie
de tout genre,
Rentes viagères,
Assurances collectives

AUTOMOBILES

à vendre, p. cause man-
que de place :
Eulick 6 cyl., superbe tor-
pédo, 7 pl., en parfait
ordre de marche Fr. 950.-
Oakland 6 cyl., 15 CV,
cond. int., 5 places
Fr. 650.-

Ansaldo torpédo 4 places,
freins sur 4 roues, joli
pont Fr. 950.-
Ansaldo torpédo 4-5 pl.,
Fr. 800.-

Ballot torpédo 6 places,
11 CV, freins s. 4 roues
Fr. 1000.-

Fiat 501 torpédo av. pont,
moteur révisé Fr. 450.-
Talbot 10 CV, torpédo
5 pl., freins s. 4 roues,
6 roues Fr. 1400.-

Chrysler, 6 cyl., conduite
int., 5 pl. en parfait ordre
de marche Fr. 1500.-

Garage MAJESTIC,
avenue de Morges, 145
LAUSANNE

Agence des automobiles
Chrysler, de Soto, Ply-
mouth, Peugeot. 405-2 L

Ménage tranquille de-
mande à louer, pour le
25 juillet,

Appartement

de 3 chambres, dans le
quartier de Pérolles, si
possible.

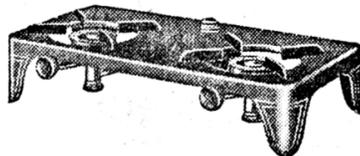
Offres écrites sous
P 11840 F, à Publicitas,
Fribourg.

NURSE

diplômée, catholique,
cherche pr tout de suite,
pour environ 4 à 6 se-
maines, PLACE au pair,
même si elle ne pouvait
pas travailler dans sa
profession, où elle pour-
rait se perfectionner dans
la langue française. —
Prière d'adresser offres à
Gertrude Aerni, Sällstr., 35
20989 On OLTEN

Très bonne affaire !

pour représentants visitant les exploitations agri-
coles. Article sans concurrence, recommandé par les
stations d'essai suisses et étrangères. Ventes suivies.
Exclusivité dans rayons réservés. — Résultats immé-
diats. — Offres sous chiffres W 14838 G, à Publi-
citas, Saint-Gall.



Réchauds à gaz de :

pétrole — benzine — esprit-de-vin
Garantis sans danger

E. Wassmer S. A.



Divans, canapés, fauteuils

Fournitures et travail garantis,
chez Fr. Bopp, ameublements, rue
du Tir, 8, Fribourg. Tél. 7.63.

2-4

J. L. Duffner, M. S. C.

Pour consoler et guérir les scrupuleux

(Petit code pratique de la thérapeutique des scrupuleux. Pour les malades et leurs directeurs.)

(Revue des Communautés religieuses, dirigée
par les RR. PP. J. Creuseu et E. Jombart, S. J.
Janvier 1933, p. 40.)

Prix : 1 franc

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, place St-Nicolas et avenue de Pérolles, 38

On demande

un vacher de confiance

Bestiaux : 8 à 10 va-
ches et 2 chevaux.
S'adresser à Eug. Rau-
ber, Neuendorf (Soleure).

Vélos

Accessoires et réparations
bon marché, chez

DALER Frères

route Neuve, derrière le
grand café Continental.

Beaux vélos neufs ga-
rantis, depuis Fr. 115.-.

On demande pour FRIBOURG une

file

honnête et travailleuse,
ayant déjà été en ser-
vice, comme bonne à
tout faire, dans ménage
avec enfants.

S'adresser à Publicitas,
Fribourg sous P 11838 F.

ON DEMANDE

une fille brave et hon-
nête comme

aide de magasin.

S'adresser à Publicitas,
Bulle, sous P 1827 B.

Comptable

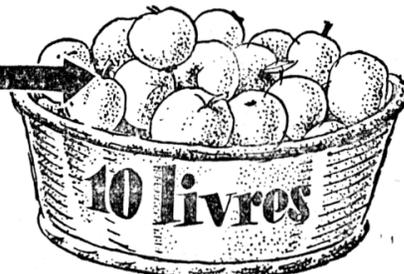
employé - intéressé, avec
apport, demande place
dans commerce.

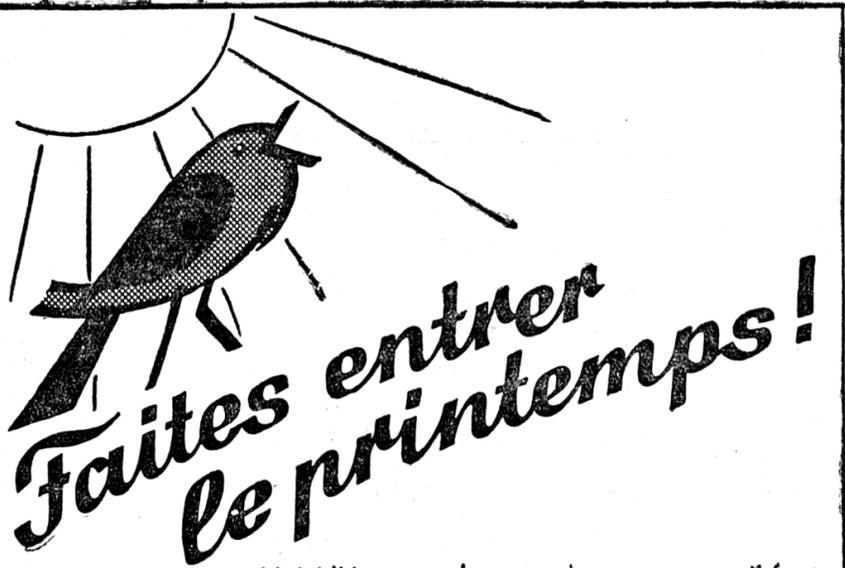
Offres écrites sous
chiffres P 11835 F, à
Publicitas, Fribourg.

C'est parce que le Biomalt est liquide et concentré

qu'il passe au bout de 15 minutes déjà dans le
sang, remplaçant les forces usées et créant une
réserve pour les heures difficiles.
Un travail concentré exige une alimentation con-
centrée, et a besoin de Biomalt liquide, prêt à
être consommé instantanément,

car une seule boîte de Biomalt possède les subs-
tances maltées efficaces de 14700 grains d'orge
riches en vitamines, ainsi que de précieux sels
nutritifs. Une boîte de Biomalt contient plus de
chaux que 10 livres de pommes.





Faites entrer le printemps!

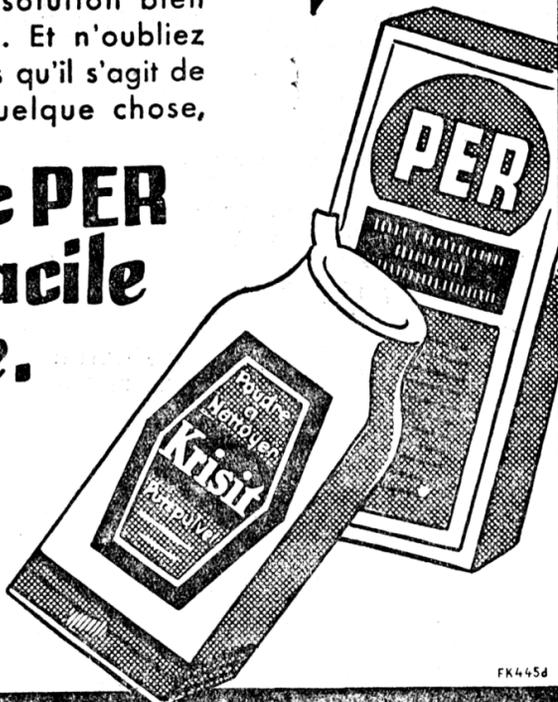
Voici l'époque des grands nettoyages; il faut faire vite et bien... donc: KRISIT! Alors, les taches les plus opiniâtres disparaîtront comme par enchantement. Pour faire briller l'aluminium et le cuivre, il faut employer le KRISIT à sec. Le flacon de KRISIT, si pratique pour saupoudrer, ne coûte que 40 cts.

Krisit! À la rescousse!



PER vous facilitera le travail. Il nettoie vite et bien la batterie de cuisine, la vaisselle, la baignoire, les lavabos, etc. Ni graisse ni aucune saleté ne résistent à l'action d'une solution bien chaude de PER. Et n'oubliez pas, chaque fois qu'il s'agit de rapprocher quelque chose,

qu'avec PER c'est facile à faire.



HENKEL & Cie, S.A., BÂLE



Je reste fidèle à la marque DV

Rien au monde ne pourrait m'engager à lui préférer une imitation! Car le café, corsé par la DV, a une saveur délectable, un parfum pénétrant et une belle couleur d'un brun doré. La qualité de la DV reste invariablement la même, ... impeccable!

ON DEMANDE A LOUER

logement de 2 chambres, 1 cuisine, pour le 1er mai ou à convenir, à Marly, ou environs, LOYER à l'avance. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11822 F.

MICHELIN

pour bicyclettes
Le

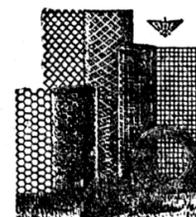
Pneu Fr. 3,50

La chambre à air
Fr. 1,75

Eichenberger frères
S. A.

Vis-à-vis des Arcades de la gare, Fribourg.
Envois contre remboursement. 25-3

DROGUERIE DU LION D'OR
33 RUE DE BOURG
Lausanne



GRILLAGES RONCES AGRAFES

Prix d'avant-guerre

E. WASSMER S. A.

Echange

Je demande, pour mon garçon de 12 ans, une place dans famille catholique, pour apprendre le français. Vie de famille exigée. Jeune fille serait prise en échange. S'adresser à JOSEPH BOMMER, chauffeur postal, Oberendingen.

PISE entre Gênes et Rome **Hôtel Neptune**

Grand restaurant, à 5 min. de la gare. Prix modérés.

MOTOSACOCHE

Nouveaux prix

Nouveaux modèles

Machine complète dep. 1450 fr.

Henseler frères
garage du Nord, Fribourg.

A LOUER

MAISON d'habitation, grange et écurie, avec grand jardin. Offres par écrit, sous chiffres P 11813 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre

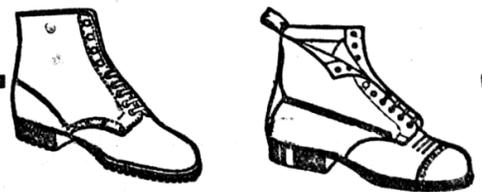
3000 kg. plantons de pommes de terre Ergold et Centifolia, importés en 1932, chez Berset François, Cormérod. 11798

A LOUER

pour le 25 juillet, appartement de 4 pièces, avec tout le confort moderne, conditions exceptionnellement avantageuses. Belle situation au soleil. S'adresser sous chiffres P 11168 F, à Publicitas, Fribourg.

POUR LA TOUTE DERNIÈRE FOIS, CHEVALIER montrera gratuitement, ce soir, au Cinéma Royal, son beau sourire aux acheteurs d'un kilogramme de PERLUM DE LUXE.

PERLUM DE LUXE est une encaustique très riche en cire d'abeilles: économisez-la et N'EN METTEZ PAS TROP.



21-47

Nous envoyons franco contre remboursement

- Soul. travail, fort ferrage, 1/2 soufflet, Nos 40-47 Fr.12.80
- Soul. travail, empeigne chromée, > > Fr.16.80
- Soul. militaires, faç. ordonnance, empeigne, > > Fr.16.80
- Soul. sport, noirs ou bruns, confortables, > > Fr.16.80
- Soul. de montagne, empeigne chromée > > Fr.19.80
- Bottines de dimanche, cuir box, 2 semelles, > > Fr. 9.80
- Bottines de dimanche, doublées peau, > > Fr. 11.80

KURTH, Fribourg. Département expédition

MEILLEURES QUALITES
SANS AUGMENTATION DE PRIX



2.95 Blouse forme enveloppante. vichy fantaisie bleu gris, garniture passe-poil
 2.95 Blouse excellent shirting blanc, col tailleur, passe-poil, une poche
 3.95 Blouse, qualité recommandab.
 3.95 Blouse popeline unie bleue
 4.25 Blouse satin mérinos noir, très bonne qualité, forme croisée
 5.75 Blouse jolie qualité, passe-poil fantaisie, nouvelle forme fermant côté boutons métal
 5.50 Blouse forme moderne en bonne toile blanche, large garnit. bleu

19
TABLIERS
 dont les prix donneront satisfaction à votre désir d'économie!
 Mise en vente au 1^{er} étage voir nos vitrines



1.95

BLOUSE vichy bleu, passe-poil blanc, forme enveloppante



2.95

Tablier fantaisie, crêpe de Chine bl., soie artific., garniture dentelle, forme nouvelle



1.95

Tablier fillette composé, uni et fantaisie, très joli art. bleu et bleu-blanc, en 40 cm., plus 0.20 selon gr.



0.50

Tabl. jardinier, tissu rayures bleu, bon au lavage, garnit. fantaisie, en 40 cm., plus 0.10 selon gr.



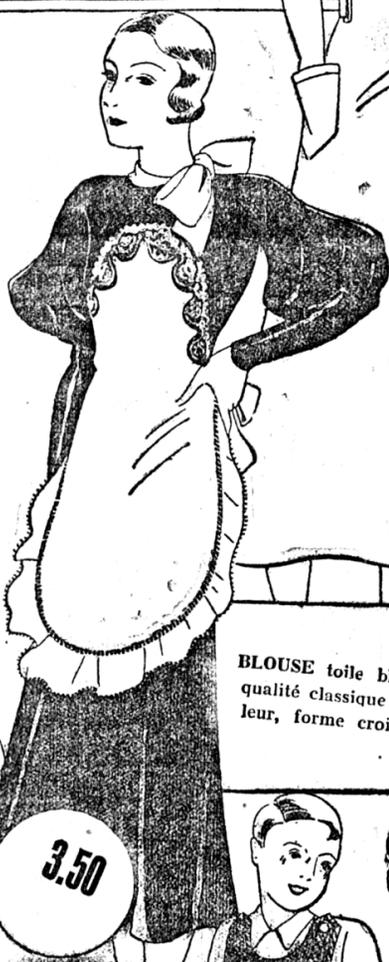
1.45

Blouse fillette en vichy lavable, en 60 cm. plus 0.15 selon grandeur



1.95

Tablier fillette forme à bretelle, tissu fantaisie, garnit boutons métal, en 50 cm.



3.50

BLOUSE toile blanche qualité classique col tailleur, forme croisée

2.45



0.95

Tablier d'enfant, tr. bonne qualité, vichy beige, garnit rouge, 40 cm plus 0.15 selon grandeur



1.45

Tabl. fillette voile blanc, haut brodé, petites fleurs, tour fine dentelle, en 40 cm plus 0.20 sel. grandeur



1.-

Tablier excellent tissu bleuté, garnit au lavage, en 40 cm., pl. 0.15 sel. grandeur

1.50

Tablier Jardinier, bon tissu satiné, bleu passe-poil blanc bon au lavage, en 40 cm. plus 0.20 selon gr.

GRANDS MAGASINS
KNOPF
FRIBOURG